



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Rapport financier trimestriel

TROISIÈME TRIMESTRE

30 septembre 2014

(non audité)

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	3
Contexte opérationnel et perspectives pour 2014	4
Points saillants financiers	8
Résumé des résultats financiers consolidés	9
Résultats financiers par secteur d'activité	13
Programmes de logement	13
Octroi de prêts	15
Assurance prêt hypothécaire	18
Titrisation	28
Fiducie du Canada pour l'habitation	32
Gestion des risques	34
Changements liés aux principaux dirigeants	34
États financiers consolidés trimestriels non audités	35



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion concernant nos résultats d'exploitation et notre situation financière est préparé pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2014 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant à celui du trimestre précédent, du trimestre correspondant en 2013 et de la même période de neuf mois en 2013. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2013. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et font l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. L'information contenue dans le présent rapport financier trimestriel est à jour en date du 20 novembre 2014 et a été approuvée par le Comité de vérification.

Énoncés prospectifs

Nous pouvons formuler des énoncés prospectifs dans diverses sections du rapport financier trimestriel (RFT).

De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques. Ces risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors de la maîtrise de la SCHL, comprennent notamment les conditions économiques, financières et réglementaires à l'échelle nationale et internationale, et pourraient donner lieu à des résultats réels différant considérablement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs.

L'information prospective contenue dans le rapport financier trimestriel est présentée afin d'aider les lecteurs à comprendre notre situation financière et notre rendement. Cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins et les lecteurs ne doivent pas s'y fier outre mesure. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions actuelles de la direction et les hypothèses découlant de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions pourraient s'avérer inexactes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport financier trimestriel.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les IFRS, ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2013.

Les informations à fournir en ce qui concerne les changements de méthodes comptables et les méthodes et estimations comptables critiques se trouvent dans notre Rapport annuel 2013. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables durant le trimestre ou durant les neuf premiers mois de l'exercice.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2014

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Contexte économique et indicateurs du logement (au 30 octobre 2014)

La conjoncture économique du Canada devrait s'améliorer graduellement en 2014 et en 2015. Selon le consensus entre les prévisionnistes du secteur privé¹ :

- La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Canada devrait s'établir entre 2,1 et 2,5 % en 2014, puis entre 2,2 et 2,9 % en 2015.
- Le taux de chômage global au Canada diminuera. Il se situera entre 6,7 et 7,2 % en 2014, puis entre 6,4 et 7,3 % en 2015, après s'être établi à 7,1 % en 2013.
- La faiblesse des taux d'intérêt continuera de soutenir le secteur de l'habitation au Canada, bien qu'il soit possible que les taux d'intérêt augmentent modérément au cours des derniers mois de 2015.

Au troisième trimestre de 2014, les mises en chantier et les ventes d'habitations au Canada ont affiché une légère hausse par rapport au trimestre correspondant en 2013. Ainsi, les mises en chantier d'habitations² se sont accrues de 2,3 % au troisième trimestre de 2014 en regard du même trimestre de l'exercice précédent, alors que les ventes³ conclues par l'entremise du Multiple Listing Service[®] (MLS[®])⁴ ont progressé de 4,9 % durant cette même période.

D'après les projections, le secteur canadien de l'habitation continuera de croître modérément en 2014 et en 2015, grâce à une activité accrue dans certaines zones géographiques. Les prévisions témoignent de cette tendance; elles laissent entrevoir une stabilité des mises en chantier et une augmentation modeste des ventes de logements existants en 2014 et en 2015 comparativement à 2013. Selon les Perspectives du marché de l'habitation de la SCHL pour le quatrième trimestre, le nombre annuel de mises en chantier d'habitations se situera entre 186 300 et 191 700 en 2014, et entre 172 800 et 204 000 en 2015. Le nombre de ventes MLS[®] devrait être compris entre 467 400 et 482 000 en 2014, et entre 457 300 et 507 300 en 2015.

- L'Indice des prix des propriétés MLS[®]⁵, dont le calcul statistique tient compte de la variation dans le temps du type et de la qualité des logements vendus, a augmenté de 1,1 % entre août 2014 et septembre 2014. C'était le sixième mois de suite qu'une progression était relevée. L'Indice a augmenté de 5,5 % en septembre 2014 par rapport à septembre 2013, une hausse qui fait suite à celle de 5,3 % d'un exercice à l'autre observée en août. Selon les Perspectives du marché de l'habitation de la SCHL pour le quatrième trimestre, le prix MLS[®] moyen oscillera entre 401 600 et 405 400 \$ en 2014, puis entre 403 600 et 417 800 \$ en 2015.
- Jusqu'ici, la croissance globale de l'emploi⁶ en 2014 continue de soutenir la demande de logements, quoiqu'à un rythme modéré. De janvier à septembre 2014, l'emploi s'est accru de 0,2 % en moyenne par mois, ce qui est comparable aux gains moyens affichés pendant les neuf premiers mois de 2013. La croissance de l'emploi enregistrée durant cette période s'explique par la progression des gains mensuels moyens de l'emploi à temps plein en 2014 par rapport à 2013, qui a compensé le ralentissement de la croissance de l'emploi à temps partiel.
- Le PIB⁷ a augmenté de 0,7 % d'un trimestre à l'autre, soit du premier trimestre au deuxième trimestre de 2014. Le produit intérieur brut réel a progressé de 2,5 % au deuxième trimestre de 2014 comparativement au deuxième trimestre de 2013.

¹ Consensus établi d'après les résultats de l'enquête menée auprès de prévisionnistes du secteur privé le 8 septembre 2014.

² Nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier trimestrielles.

³ Nombre désaisonnalisé de ventes MLS[®] trimestrielles.

⁴ Multiple Listing Service (MLS[®]) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

⁵ Indice des prix des propriétés MLS[®] à l'échelle nationale, désaisonnalisé.

⁶ Statistique Canada, tableau 282-001 (emploi total V2091072, emploi à temps plein V2091093, emploi à temps partiel V2091114).

⁷ Statistique Canada, tableau 380-0084 (V62305752).

Gel du budget de fonctionnement

Dans le discours du Trône d'octobre 2013, le gouvernement a annoncé son intention d'appliquer pendant deux ans un gel du budget de fonctionnement des ministères fédéraux et des sociétés d'État fédérales. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a ensuite communiqué des détails supplémentaires pour clarifier l'incidence de ce gel sur les sociétés d'État qui bénéficient de crédits parlementaires et sur celles qui n'en reçoivent pas.

Cette directive sur le gel s'applique à l'ensemble des organisations bénéficiant de crédits parlementaires, comme à notre organisation pour nos programmes de logement. Des rajustements du niveau de base ne sont permis que pour les nouvelles initiatives et les augmentations non discrétionnaires, moyennant l'approbation du Conseil du Trésor.

Nos activités d'assurance, de titrisation et d'octroi de prêts ne sont pas financées au moyen de crédits parlementaires. Bien qu'elles ne soient pas visées par cette directive, ces activités doivent tout de même en respecter l'esprit et l'intention.

Pour nos activités financées au moyen de crédits parlementaires, l'exercice de base est 2013-2014, comparativement à 2013 pour nos activités non financées au moyen de crédits parlementaires. Nous sommes toujours à l'affût de possibilités d'amélioration et d'occasions de réaliser des gains d'efficacité sur le plan des dépenses discrétionnaires en vue d'équilibrer, d'une part, le besoin de limiter les dépenses et d'agir avec prudence et, d'autre part, les exigences relatives à nos activités génératrices de produits.

Assurance de portefeuille

Nous avons apporté des changements au produit d'assurance de portefeuille le 1^{er} janvier 2014 pour soutenir la stabilité à long terme des marchés canadiens de l'habitation et du crédit hypothécaire, de même que pour favoriser le fonctionnement efficace et la compétitivité du marché du financement de l'habitation. Par exemple :

- En 2014, la limite annuelle a été fixée à 360 millions de dollars par prêteur client de l'assurance de portefeuille, de sorte que le montant total des limites atteindra 9 milliards de dollars pour l'exercice.
- La substitution de prêts n'est plus possible pour les nouveaux blocs de prêts assurés en portefeuille. Cependant, elle le demeure pour les blocs de prêts assurés en portefeuille au plus tard le 31 décembre 2013.
- La tarification a été révisée pour couvrir la hausse des coûts, notamment les droits de garantie gouvernementale, tout en tenant compte des tarifs du marché.

L'application de la méthode d'attribution pour notre assurance de portefeuille n'a pas d'incidence sur l'assurance prêt hypothécaire que nous offrons aux acheteurs d'habitations admissibles ni pour l'achat, la construction ou le refinancement d'immeubles collectifs.

Plafond annuel des nouveaux titres cautionnés

L'imposition d'un plafond relativement aux nouveaux cautionnements de titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) constitue un important mécanisme de surveillance qui permet de gérer les risques liés au marché de l'habitation et l'exposition du gouvernement aux risques associés au secteur du logement. En vertu du paragraphe 14(1) de la *Loi nationale sur l'habitation*, le ministre des Finances a le pouvoir d'établir les conditions selon lesquelles nous pouvons garantir le paiement de tout ou partie du capital ou des intérêts – ou des deux – relatifs à des titres fondés sur des prêts à l'habitation. Pour 2014, le ministre des Finances nous a autorisés à consacrer jusqu'à 80 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements de TH LNH et jusqu'à 40 milliards aux nouveaux cautionnements d'OHC.

Droits à verser au gouvernement du Canada

Depuis le 1^{er} janvier 2014, conformément à l'article 8.2 de la LNH, des droits pour risques courus équivalant à 3,25 % des primes souscrites et à 10 points de base supplémentaires pour les nouveaux montants assurés dans le cadre de l'assurance de portefeuille sont versés au gouvernement du Canada relativement à nos activités d'assurance prêt hypothécaire. Ces droits de 3,25 % que nous payons tiennent compte de la couverture intégrale donnée par le gouvernement à l'égard de nos obligations, alors que, dans le cas des assureurs hypothécaires du secteur privé, c'est 90 % de leurs obligations qui sont couvertes par le gouvernement.

Primes d'assurance prêt hypothécaire pour logements de propriétaires-occupants

Le 28 février 2014, nous avons annoncé que nous allions majorer (d'environ 15 %, en moyenne), à compter du 1^{er} mai 2014, nos primes d'assurance prêt hypothécaire visant les prêts pour logements de propriétaires-occupants et pour immeubles locatifs comptant un à quatre logements. Cette majoration tient compte de notre objectif de réduire les risques associés au marché de l'habitation pour les contribuables canadiens et de contribuer à la stabilité à long terme du système financier. L'incidence prévue sur les primes et droits perçus et sur les primes et droits acquis est estimée à moins de 161 millions et 20 millions de dollars, respectivement, en 2014, et à approximativement 162 millions et 54 millions de dollars, respectivement, en 2015.

Test du capital minimal pour les assureurs hypothécaires

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) travaille à l'élaboration d'un nouveau cadre de capital qui s'appliquera précisément aux assureurs hypothécaires et remplacera l'actuel test du capital minimal (TCM). Ce nouveau cadre ne devrait être instauré qu'en 2016 ou plus tard. Par conséquent, les assureurs hypothécaires sont tenus d'appliquer un cadre de capital provisoire, qui est une version modifiée du TCM à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales publié par le BSIF le 24 septembre 2014. Nous avons examiné le TCM modifié proposé et nous nous attendons à ce que, une fois entièrement mise en place la nouvelle répartition de l'actif des activités d'assurance prêt hypothécaire, qui met l'accent sur un portefeuille composé de titres à revenu fixe d'une durée réduite, les changements entraînent une baisse se situant entre 10 et 20 points de pourcentage de notre niveau de capital selon le TCM au 1^{er} janvier 2015.

Investissement dans le logement abordable

Dans le Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à poursuivre sa collaboration avec les provinces et les territoires dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions de logement en prolongeant l'Investissement dans le logement abordable (IDLA) jusqu'en mars 2019. Cet investissement fédéral de 1,25 milliard de dollars sur cinq ans est fait par l'entremise de la SCHL, selon la méthode du partage des coûts avec les provinces et les territoires. Les fonds accordés aux provinces et aux territoires aux termes de l'IDLA appuieront le recours à des apprentis et soutiendront ainsi la formation de travailleurs qualifiés. Au 30 septembre 2014, des ententes de prolongation de cinq ans de l'IDLA avaient été annoncées dans neuf provinces et territoires. Depuis la clôture du troisième trimestre, une entente de prolongation de cinq ans de l'IDLA a également été annoncée au Nunavut.

Ligne directrice B-21 du BSIF : Pratiques et procédures de souscription d'assurance hypothécaire résidentielle

Le 6 novembre 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice B-21, qui porte sur les pratiques et procédures de souscription d'assurance prêt hypothécaire résidentielle. La ligne directrice énonce les attentes du BSIF en ce qui concerne la souscription prudente de l'assurance prêt hypothécaire résidentielle et les activités connexes à l'intention des assureurs hypothécaires assujettis à la réglementation fédérale. Puisque nous avons déjà adopté de nombreuses pratiques et procédures d'assurance stipulées dans la ligne directrice, nous ne nous attendons pas à ce que des changements importants doivent être apportés à nos activités courantes.

Examen des activités d'assurance prêt hypothécaire

Des modifications législatives apportées en 2012 ont élargi notre mandat pour qu'il englobe l'objectif de contribuer à la stabilité du marché de l'habitation, ce qui profite à tous les Canadiens, tout en gérant et en réduisant efficacement les risques pour les contribuables. Nous avons réalisé un examen de nos produits et services afin de veiller à ce qu'ils soient conformes à cet objectif. L'examen des activités d'assurance prêt hypothécaire est terminé. Les changements suivants ont été annoncés et mis en œuvre au deuxième trimestre.

- Nos produits d'assurance prêt hypothécaire SCHL Résidence secondaire et SCHL Travailleurs autonomes sans confirmation du revenu par un tiers ont été retirés.
- Notre produit d'assurance prêt hypothécaire pour les prêts servant à financer la construction d'immeubles collectifs de logements en copropriété a été retiré.
- Nous avons aligné l'assurance des prêts hypothécaires à faible rapport prêt-valeur souscrite à l'unité sur l'assurance des prêts hypothécaires à rapport prêt-valeur élevé en établissant des limites maximales pour le prix des logements, la période d'amortissement et les rapports d'amortissement de la dette.

Modifications de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) et de la Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle (LPAHR) prévues à la partie 6, section 24 de la Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014

Le 19 juin 2014, le projet de loi C-31, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures (Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014)*, a reçu la sanction royale. La *Loi* a entraîné des modifications de la LNH et de la LPAHR qui nous touchent. Plus précisément, la *Loi* accorde explicitement, aux termes de la LPAHR et de la LNH, un pouvoir de réglementation sur l'assurance garantie par l'État qui vise également les prêts hypothécaires assurés existants (plutôt que les nouvelles assurances seulement). En outre, une modification a été apportée à la LPAHR, selon laquelle les prêts hypothécaires assurés avant l'entrée en vigueur de la LPAHR doivent aussi être conformes aux règlements adoptés en vertu de la LPAHR s'appliquant aux prêts hypothécaires qui pourraient servir de garanties pour des titres cautionnés aux termes de la LNH.

Obligations sécurisées

Après la clôture du troisième trimestre, l'Union européenne a annoncé qu'elle autorisera les banques européennes à utiliser les obligations sécurisées canadiennes en tant qu'actifs liquides de niveau 2A pour les aider à répondre à l'exigence du ratio de liquidité à court terme prescrite par l'accord de Bâle III.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(En millions, sauf indication contraire)								
RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013 ¹	T2 2013 ¹	T1 2013 ¹	T4 2012 ¹
Total de l'actif	246 557	251 274	253 081	270 051	289 091	289 766	302 005	292 040
Total du passif	228 933	234 125	236 570	254 213	273 943	275 166	287 593	278 196
Total des capitaux propres du Canada	17 624	17 149	16 511	15 838	15 148	14 600	14 412	13 844
Total des produits	1 811	1 202	1 311	1 426	1 255	1 184	1 276	1 400
Total des charges ²	905	767	905	873	803	738	898	853
Résultat net	906	435	406	553	452	446	378	547
PROGRAMMES DE LOGEMENT								
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	435	490	587	538	501	459	573	516
Dépenses des programmes de logement	435	490	587	538	501	459	573	516
OCTROI DE PRÊTS								
Résultat net	46	-	4	63	21	8	(1)	2
Total des capitaux propres	187	151	158	192	128	87	32	9
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	546	551	555	557	560	562	563	566
Volume de prêts assurés	16 045	15 769	9 328	14 457	17 646	20 755	8 195	11 596
Primes et droits perçus	409	372	206	321	401	376	210	291
Règlements payés	123	92	102	97	89	117	133	74
Primes et droits acquis	425	423	400	457	444	438	415	478
Pertes sur règlements	85	58	102	71	70	55	113	69
Résultat net	812	389	352	432	369	384	322	464
Pourcentage de pertes	20,0 %	13,7 %	25,5 %	15,5 %	15,8 %	12,6 %	27,2 %	14,4 %
Ratio des charges opérationnelles	13,9 %	11,8 %	14,3 %	12,5 %	12,4 %	12,3 %	14,2 %	11,7 %
Ratio mixte	33,9 %	25,5 %	39,8 %	28,0 %	28,2 %	24,9 %	41,4 %	26,1 %
Indice de l'importance des règlements	33,0 %	27,7 %	28,3 %	28,9 %	28,9 %	29,0 %	30,2 %	28,5 %
Rendement des capitaux propres	20,6 %	10,2 %	9,6 %	12,3 %	10,9 %	11,6 %	9,9 %	14,9 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	29,7 %	12,7 %	11,6 %	14,4 %	12,6 %	13,2 %	11,2 %	16,5 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis	294 %	272 %	264 %	250 %	243 %	234 %	231 %	231 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	43,7 %	44,8 %	45,3 %	45,6 %	47,0 %	48,2 %	48,5 %	48,6 %
TITRISATION								
Total des cautionnements en vigueur (G\$)	404	402	400	398	399	400	393	382
Titres cautionnés	30 393	24 389	22 505	20 522	29 007	45 845	27 268	27 436
Droits de demande et de cautionnement perçus	73	59	53	49	64	91	61	60
Droits de demande et de cautionnement acquis	61	59	59	59	64	64	60	60
Résultat net	48	49	47	49	53	54	51	79
Ratio des charges opérationnelles	11,2 %	10,3 %	10,7 %	11,3 %	10,9 %	9,7 %	10,6 %	9,8 %
Rendement des capitaux propres	12,4 %	13,1 %	13,1 %	14,2 %	15,9 %	16,7 %	16,3 %	26,2 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	152 %	209 %	199 %	182 %	166 %	162 %	153 %	156 %
Pourcentage des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement qui ont été titrisés aux termes des programmes de la SCHL (\$)	32,5 %	32,5 %	32,0 %	31,0 %	30,6 %	29,9 %	29,1 %	28,5 %
FCH								
Actif	206 966	208 335	207 399	207 115	205 809	204 456	214 630	204 060
Passif	206 966	208 335	207 399	207 115	205 809	204 456	214 630	204 060

¹ Retraité aux fins de comparaison; se reporter à la note 3 complémentaire à nos états financiers consolidés au 31 décembre 2013.

² Y compris l'impôt sur le résultat.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilan consolidé résumé

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Total de l'actif	246 557	270 051
Total du passif	228 933	254 213
Total des capitaux propres du Canada	17 624	15 838

Total de l'actif

Le total de l'actif s'établissait à 246,6 milliards de dollars au 30 septembre 2014, dont une tranche de 209,4 milliards (84,9 %) représentait des prêts à recevoir résultant du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) et du Programme des OHC.

Le total de l'actif a diminué de 23,5 milliards de dollars (8,7 %) par rapport au 31 décembre 2013 essentiellement en raison de la baisse du solde des prêts à recevoir résultant du PAPHA, des activités d'octroi de prêts et du Programme des OHC, et de la décroissance des placements en valeurs mobilières détenus à des fins de transaction. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par une augmentation des intérêts courus à recevoir, et des soldes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les prêts à recevoir dans le cadre du PAPHA et des activités d'octroi de prêts se sont établis, respectivement, à 3,4 milliards et à 10,1 milliards de dollars. Ces soldes représentent une baisse par rapport au 31 décembre 2013, de 24,6 milliards (87,8 %) pour le PAPHA et de 745 millions (6,8 %) dans le cas des activités d'octroi de prêts, attribuable aux échéances. Les prêts à recevoir liés au Programme des OHC ont totalisé 205,9 milliards de dollars; il s'agit d'une diminution de 682 millions de dollars (0,3 %) par rapport au 31 décembre 2013 découlant des échéances qui ont contrebalancé les nouvelles émissions.

Les placements en valeurs mobilières détenus à des fins de transaction ont été nuls, une baisse de 444 millions de dollars (100 %) par rapport au 31 décembre 2013 attribuable au désinvestissement de nos avoirs dans Nordea International Equity Fund (fonds Nordea) au deuxième trimestre de 2014. Le produit de ce désinvestissement a été réinvesti dans un autre fonds d'actions comptabilisé comme un placement disponible à la vente.

Les intérêts courus à recevoir se sont chiffrés à 1,4 milliard de dollars, soit une augmentation de 516 millions (60,1 %) par rapport au 31 décembre 2013 attribuable au paiement des intérêts semestriels sur la majorité des placements liés au Programme des OHC.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont atteint 3,5 milliards de dollars, en hausse de 2,1 milliards (160,0 %) par rapport au 31 décembre 2013, principalement en raison d'une modification apportée à la répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire. La transition menant à cette nouvelle répartition de l'actif s'est amorcée au troisième trimestre et, pour l'essentiel, la composition de l'actif et la stratégie de placement que nous avons approuvées seront mises en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2015. Nous avons adopté cette nouvelle répartition principalement pour maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en générant les flux de trésorerie requis et en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements. Selon la politique révisée de répartition de l'actif, il est recommandé d'opter pour un portefeuille constitué à 100 % de titres à revenu fixe et assorti du pouvoir d'investir dans des actions ou d'autres placements jusqu'à concurrence de 10 %. Cette politique cible un portefeuille de titres à revenu fixe d'une durée réduite à 4,5 ans. La transition vers cette nouvelle répartition s'est traduite par la vente d'actions canadiennes et étrangères et d'obligations à long terme totalisant respectivement 1,7 milliard et 1,4 milliard de dollars. La majeure partie des produits tirés de ces ventes ont été investis temporairement dans des placements à court terme.

Une croissance des placements à court terme financés par le produit des rachats et des entrées de trésorerie générées par les opérations, de même que le calendrier de renouvellement de prêts et le remboursement de la dette dans le cadre des activités d'octroi de prêts, ont aussi contribué à la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Total du passif

Le total du passif s'établissait à 228,9 milliards de dollars au 30 septembre 2014, dont une tranche de 209,4 milliards (91,5 %) représentait des emprunts contractés dans le cadre du PAPHA et du Programme des OHC.

Le total du passif a diminué de 25,3 milliards de dollars (9,9 %) par rapport au 31 décembre 2013, principalement en raison d'une baisse des emprunts aux termes du PAPHA, des activités d'octroi de prêts et des activités liées au Programme des OHC, et d'une régression des primes et droits non acquis, contrebalancées en partie par une hausse des intérêts courus à payer.

Les emprunts dans le cadre du PAPHA et des activités d'octroi de prêts se sont chiffrés respectivement à 3,4 milliards et à 12,3 milliards de dollars. Ces soldes ont diminué, par rapport à la période précédente, de 24,6 milliards (87,8 %) pour le PAPHA et de 419 millions (3,3 %) dans le cas des activités d'octroi de prêts en raison du remboursement des dettes connexes.

Les emprunts dans le cadre du Programme des OHC ont totalisé 205,9 milliards de dollars, une baisse de 682 millions (0,3 %) par rapport au 31 décembre 2013, qui s'explique par le fait que les échéances en vertu du Programme des OHC ont contrebalancé l'acquisition de droits de bénéficiaire dans des TH LNH auprès d'émetteurs agréés.

Les primes et droits non acquis se sont établis à 6,3 milliards de dollars, en baisse de 239 millions (3,7 %) par rapport au 31 décembre 2013. Les variations des primes et droits non acquis sont calculées en soustrayant des primes et droits perçus (1 156 millions) les primes et droits comptabilisés en produits (1 395 millions) pendant la période. Les primes et droits perçus montrent une tendance à la baisse en raison de la contraction du volume de prêts assurés observée au cours des dernières années.

Les intérêts courus à payer se sont élevés à 1,1 milliard de dollars, une croissance de 491 millions (75,3 %) qui s'explique par l'échéancier de paiement des intérêts en vertu du Programme des OHC.

Total des capitaux propres du Canada

Le total des capitaux propres a atteint 17,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,8 milliard (11,3 %) par rapport au 31 décembre 2013. Ce total correspond au résultat global constaté pour les neuf mois clos le 30 septembre 2014.

État consolidé résumé des résultats et du résultat global

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Total des produits	1 811	1 202	1 255	4 324	3 715
Total des charges	610	628	655	2 016	2 031
Impôt sur le résultat	295	139	148	561	408
Résultat net	906	435	452	1 747	1 276

Total des produits

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Le total des produits s'est établi à 1 811 millions de dollars, en hausse de 609 millions (50,7 %) par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'augmentation des gains (pertes) nets réalisés et latents, effacée en partie par une diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les gains (pertes) nets réalisés ont atteint 623 millions de dollars, soit une augmentation de 526 millions (542,3 %) par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la mise en œuvre de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire au troisième trimestre. Par suite de l'adoption de cette nouvelle répartition, nous avons comptabilisé des gains de 506 millions de dollars sur les actions canadiennes et étrangères et de 29 millions de dollars sur les obligations à long terme.

De plus, les gains réalisés sur les opérations normales sur actions ont dépassé de 62 millions de dollars ceux du trimestre précédent étant donné la reprise soutenue des marchés des actions, ce qui a contrebalancé la diminution des gains par rapport à ceux comptabilisés au trimestre précédent (61 millions de dollars) à la suite du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea, un fonds d'actions.

Les gains (pertes) nets latents se sont chiffrés à 63 millions de dollars, en hausse de 131 millions (192,6 %) par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la reprise d'un gain net différé sur les emprunts contractés et les prêts consentis aux termes du Prêt direct (se reporter aux résultats financiers des activités d'octroi de prêts pour en savoir davantage).

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement se sont fixés à 435 millions de dollars, une diminution de 55 millions (11,2 %) par rapport au trimestre précédent imputable à l'échéancier des demandes soumises à l'égard de logements abordables situés au Nunavut.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Le total des produits s'est accru de 556 millions de dollars (44,3 %) comparativement au même trimestre en 2013 du fait principalement de l'augmentation des gains (pertes) nets réalisés, effacée en partie par la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les gains (pertes) nets réalisés ont augmenté de 624 millions de dollars (62 400,0 %) par rapport au trimestre correspondant de 2013 essentiellement en raison des gains de 535 millions de dollars réalisés par suite de la mise en œuvre de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et des gains de 67 millions de dollars sur les autres actions canadiennes attribuables à la reprise soutenue des marchés des actions.

Les crédits parlementaires ont diminué de 66 millions de dollars (13,2 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent du fait, surtout, de la réduction des dépenses dans le cadre de l'IDLA découlant de l'échéancier des demandes présentées par les provinces et les territoires (35 millions de dollars) et de la révision du calendrier des dépenses couvertes par des engagements à long terme visant le parc de logements sociaux existants (31 millions de dollars).

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des produits s'est élevé à 4 324 millions de dollars, ce qui, par rapport à la période de neuf mois correspondante en 2013, représente une hausse de 609 millions (16,4 %) découlant surtout de l'augmentation des gains (pertes) nets réalisés, laquelle a été effacée en partie par la baisse des gains (pertes) nets latents et des primes et droits acquis.

Les gains (pertes) nets réalisés ont atteint 767 millions de dollars, soit une hausse de 743 millions (3 095,8 %) comparativement à la même période de neuf mois en 2013. Cette hausse s'explique principalement par les gains de 535 millions de dollars réalisés par suite de la mise en œuvre de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, les gains de 40 millions de dollars découlant de la vente d'autres placements en actions canadiennes et attribuables à la reprise soutenue des marchés des actions et les gains de 70 millions de dollars réalisés à la suite du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea. En outre, une diminution du rendement des obligations a entraîné un accroissement de 40 millions de dollars des gains réalisés sur les opérations normales sur obligations en 2014 par rapport à 2013, et par conséquent une appréciation de la valeur marchande des obligations. Le rendement de celles-ci a diminué en 2014 essentiellement à cause des préoccupations suscitées par la croissance mondiale inférieure aux attentes, qui a exercé des pressions à la baisse sur les attentes relatives à l'inflation, si bien que la demande d'obligations a augmenté. Enfin, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2014, comparativement à celle de 75 millions enregistrée pendant la même période en 2013 à la suite du repli des marchés des actions.

Les gains (pertes) nets latents se sont fixés à 12 millions de dollars, une baisse de 67 millions (84,8 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante en 2013 principalement attribuable au désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea, qui a entraîné le reclassement de gains latents en gains réalisés. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la reprise d'un gain net différé sur les emprunts contractés et les prêts consentis aux termes du Prêt direct.

Les primes et droits acquis se sont établis à 1 427 millions de dollars, en baisse de 58 millions (3,9 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des volumes de prêts hypothécaires assurés au cours des quelques dernières années.

Total des charges

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Le total des charges a baissé d'une période à l'autre, surtout en raison de la diminution des dépenses des programmes de logement et des pertes sur règlements. Ainsi, une baisse de 15 millions de dollars (0,7 %) a été enregistrée en cumul annuel par rapport à la même période en 2013.

Les dépenses des programmes de logement ont diminué d'une période à l'autre. Cette diminution correspond à la baisse des crédits parlementaires dont il est question précédemment.

Les pertes sur règlements se sont établies à 245 millions de dollars en cumul annuel pour 2014, en hausse de 7 millions (2,9 %) par rapport à la même période en 2013. Ces pertes représentent une estimation des pertes futures liées aux prêts hypothécaires qui sont en souffrance, mais pour lesquels les prêteurs n'ont pas encore présenté une demande de règlement. Cette estimation est une prévision actuarielle reposant sur un certain nombre d'hypothèses économiques. Les principaux facteurs sous-jacents à ces hypothèses économiques, comme le taux de chômage et l'inflation des prix des logements, n'ont pas connu, au cours des neuf premiers mois de 2014, une amélioration aussi marquée qu'au cours des neuf mois correspondants de 2013. D'une période de neuf mois à l'autre, le taux de chômage a diminué – il est passé de 7,1 à 7,0 % en 2014 et de 7,3 à 7,1 % en 2013 – et l'inflation des prix des logements a augmenté – elle est passée de 5,3 à 8,3 % en 2014 et de 0,3 à 4,6 % en 2013.

Impôt sur le résultat

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

L'impôt sur le résultat a augmenté d'une période à l'autre, essentiellement en raison de la hausse du résultat net. Ainsi, l'impôt sur le résultat a atteint 561 millions de dollars en cumul annuel pour l'exercice courant, soit 153 millions (37,5 %) de plus que pour la même période en 2013.

Le taux d'imposition effectif a atteint 25 % au troisième trimestre de 2014 et 24 % pour l'ensemble des trois premiers trimestres de l'exercice.

Résultat net

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Le résultat net a augmenté d'une période à l'autre, principalement à cause de la cristallisation des gains découlant de la mise en œuvre de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, qui s'est traduite par une hausse de 471 millions de dollars (36,9 %) en cumul annuel par rapport à la même période de neuf mois en 2013.

Les fluctuations des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement et des dépenses des programmes de logement s'annulent et n'ont aucune incidence sur le résultat net.

Gestion des ressources

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Charges opérationnelles	90	80	84	259	260
Charges opérationnelles des programmes de logement	28	26	28	81	85
Total des charges opérationnelles	118	106	112	340	345
Années-personnes (équivalents temps plein)	458	453	456	1 345	1 358

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013

Le total des charges opérationnelles est demeuré plutôt stable d'une période à l'autre, les légères hausses observées étant principalement le résultat d'une augmentation des investissements dans les technologies.

Pour les trois mois clos le 30 septembre 2014, le nombre d'années-personnes utilisées a augmenté de 5 années-personnes (1,1 %) par rapport au trimestre précédent et de 2 années-personnes (0,4 %) par rapport au trimestre correspondant de 2013, essentiellement en raison de l'augmentation des besoins de personnel en information et technologie, ainsi qu'en gestion des risques.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des charges opérationnelles est demeuré plutôt stable. Seule une légère baisse a été observée, celle-ci s'expliquant principalement par la diminution des coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages sociaux.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2014, le nombre d'années-personnes utilisées a diminué de 13 années-personnes (1,0 %) par rapport à la même période en 2013, principalement en raison de la baisse des activités d'assurance prêt hypothécaire.

RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : les programmes de logement, l'octroi de prêts, l'assurance prêt hypothécaire, la titrisation et la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH).

Les programmes de logement et l'octroi de prêts appuient notre premier objectif, qui est de soutenir l'accès à des logements abordables pour les Canadiens dans le besoin.

L'assurance prêt hypothécaire, la titrisation et la FCH appuient notre deuxième objectif, qui consiste à faciliter l'accès des Canadiens à un éventail d'options de logement et à encourager la stabilité du système financier et le fonctionnement efficace et la compétitivité au sein du marché du financement de l'habitation, tout en y contribuant et en tenant dûment compte des risques de pertes que la Société encourt.

Ces objectifs et d'autres mesures de rendement sont décrits dans notre Rapport annuel 2013.

PROGRAMMES DE LOGEMENT**ANALYSE FINANCIÈRE**

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	435	490	501	1 512	1 533
Dépenses des programmes de logement	435	490	501	1 512	1 533
Total	-	-	-	-	-

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Les crédits affectés pour couvrir les dépenses des programmes de logement ont diminué de 55 millions de dollars (11,2 %) par rapport au trimestre précédent, en raison de l'échéancier des demandes soumises à l'égard de logements abordables situés au Nunavut.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Les crédits affectés pour couvrir les dépenses des programmes de logement ont baissé de 66 millions de dollars (13,2 %) comparativement au même trimestre en 2013, ce qui s'explique par une réduction des dépenses aux termes de l'IDLA attribuable à l'échéancier des demandes soumises par les provinces et les territoires (35 millions) et à la révision du calendrier des dépenses couvertes par des engagements à long terme visant le parc de logements sociaux existants (31 millions).

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Les crédits affectés pour couvrir les dépenses des programmes de logement ont diminué de 21 millions de dollars (1,4 %) par rapport à la même période de neuf mois en 2013. Cette diminution est le résultat de baisses attribuables au calendrier des dépenses engagées en vertu de l'IDLA (70 millions) et aux engagements à long terme visant le parc de logements sociaux existants (31 millions), lesquelles ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 85 millions de dollars au titre du logement abordable au Nunavut.

SITUATION FINANCIÈRE

Examen du bilan

Au bilan des activités d'octroi de prêts, nous comptabilisons les dépenses engagées pour l'application des programmes de logement mais non encore remboursées dans les montants à recevoir du gouvernement du Canada et les dépenses des programmes de logement à payer sont inscrites dans les charges à payer.

Liquidité

Notre source de liquidité pour le financement des programmes de logement est le gouvernement, qui verse des fonds au moyen des crédits parlementaires annuels.

Les activités liées aux programmes de logement sont exposées à un risque de liquidité minime en raison des variations du calendrier des flux de trésorerie, soit l'écart entre le moment où sont affectés les crédits (c'est-à-dire les versements aux tiers) et celui où les crédits sont recouvrés auprès du gouvernement. Pour atténuer ce risque, nous maintenons des liquidités afin de couvrir la non-concordance du calendrier. Nous pouvons également accéder quotidiennement au Trésor, une source de financement pour les crédits offerte par le gouvernement.

Accords et obligations contractuelles hors bilan

Il n'y a eu aucun changement important des accords à long terme au cours du trimestre. Des précisions concernant les accords et obligations contractuelles hors bilan liés aux programmes de logement sont fournies dans notre Rapport annuel 2013.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION SUR L'AFFECTATION DES CRÉDITS

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2013-2014 (2012-2013)		
Budget principal des dépenses	2 131	2 140
Budget supplémentaire des dépenses A	-	-
Budget supplémentaire des dépenses B	-	-
Budget supplémentaire des dépenses C	-	-
Autorisations législatives inutilisées	-	-
	2 131	2 140
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2013 (2012)	(1 498)	(1 514)
Moins les crédits inutilisés pour 2013-2014 (2012-2013)	(46)	(53)
Tranche de 2013-2014 (2012-2013) comptabilisée en 2014 (2013)	587	573
Montants autorisés en 2014-2015 (2013-2014)		
Budget principal des dépenses	2 097	2 131
Budget supplémentaire des dépenses A	-	-
Budget supplémentaire des dépenses B	-	-
Budget supplémentaire des dépenses C	-	-
Total des crédits de l'exercice	2 097	2 131
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(1 172)	(1 171)
Crédits inutilisés prévus pour 2014-2015 (réellement inutilisés en 2013-2014)	-	-
Tranche de 2014-2015 (2013-2014) comptabilisée en 2014 (2013)	925	960
Total des crédits comptabilisés – neuf mois clos le 30 septembre	1 512	1 533

Les crédits de 2 097 millions de dollars approuvés par le Parlement pour l'exercice 2014-2015 comprennent un montant de 70 millions de dollars affecté au logement abordable au Nunavut, qui a été annoncé dans le Plan d'action économique de 2013. Au 30 septembre 2014, les dépenses totales s'élevaient à 925 millions de dollars (44,1 %) et, à la clôture de l'exercice, on s'attend à ce qu'elles se situent dans les niveaux prévus.

OCTROI DE PRÊTS

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Produits d'intérêt nets	1	1	4	5	10
Autres produits	66	2	27	72	38
Total des produits	67	3	31	77	48
Charges opérationnelles	5	4	5	14	16
Total des charges	5	4	5	14	16
Résultat avant impôt	62	(1)	26	63	32
Impôt sur le résultat	16	(1)	5	13	4
Résultat net	46	-	21	50	28

Total des produits

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Le total des produits s'est accru de 64 millions de dollars (2 133,3 %) par rapport au trimestre précédent, en raison d'une augmentation des autres produits. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers, imputable à la reprise d'un gain net différé sur les emprunts contractés et les prêts consentis au titre du Prêt direct.

Au moment de la comptabilisation initiale, la juste valeur de nos emprunts et prêts au titre du Prêt direct ne correspond pas au montant de l'échange, les taux des emprunts et des prêts étant hors marché. Les écarts entre le montant de l'échange et la juste valeur entraînent la comptabilisation de gains ou de pertes au premier jour qui, avant le troisième trimestre, ont été différés et comptabilisés en produits sur la durée de vie de l'instrument financier selon la méthode linéaire. Comme suite à un examen du caractère observable sur le marché des données servant à évaluer ces instruments financiers, les gains nets différés sur les emprunts et les prêts ont été repris en résultat net au cours du troisième trimestre. Les écarts entre le montant de l'échange et la juste valeur seront, à partir du troisième trimestre, comptabilisés immédiatement en résultat net, ce qui concorde avec les hypothèses utilisées pour déterminer une estimation de la juste valeur de la structure globale de couverture des activités d'octroi de prêts. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 complémentaire aux états financiers consolidés, intitulée « Évaluations de la juste valeur ».

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Le total des produits a augmenté de 36 millions de dollars (116,1 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à une hausse des autres produits, tel qu'il est expliqué précédemment. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par un ajustement de la juste valeur des swaps comptabilisés au troisième trimestre de 2013, alors qu'aucun ajustement n'a été nécessaire en 2014.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des produits a augmenté de 29 millions de dollars (60,4 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des autres produits, tel qu'il est expliqué précédemment. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par un recouvrement plus faible qu'en 2013 des pertes actuarielles découlant des activités liées aux programmes de logement (consulter le Rapport annuel 2013 pour plus de précisions sur les avantages postérieurs à l'emploi). Ces pertes représentent l'écart entre nos coûts réels au titre des régimes à prestations déterminées et les coûts estimés fondés sur les hypothèses actuarielles. Ces recouvrements ont diminué par rapport à l'exercice précédent, en raison de la comptabilisation de gains sur la réévaluation en 2013, situation qui ne s'est pas produite au cours de la période considérée.

Total des charges

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Le total des charges a été relativement constant au cours de ces périodes; le cumul 2014 affiche une diminution de 2 millions de dollars (12,5 %) par rapport à celui de 2013.

Résultat net

Les activités d'octroi de prêts sont exercées en visant le seuil d'équilibre à long terme. Ainsi, il est possible qu'un profit ou une perte soit réalisé pendant un exercice donné.

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Le résultat net a augmenté de 46 millions de dollars par rapport au trimestre précédent (montant nul au deuxième trimestre), de 25 millions de dollars (119,0 %) comparativement au troisième trimestre de 2013 et de 22 millions de dollars (78,6 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des autres produits mentionnée précédemment et de l'incidence de celle-ci sur la charge d'impôt sur le résultat.

SITUATION FINANCIÈRE

Examen du bilan

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements en valeurs mobilières	2 182	1 838
Prêts et intérêts courus à recevoir	10 320	11 102
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	254	311
Débiteurs et autres	348	342
Total de l'actif	13 104	13 593
Emprunts et intérêts courus à payer	12 384	12 802
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	193	149
Créditeurs et autres	340	450
Total du passif	12 917	13 401
Total des capitaux propres¹	187	192

¹ Le total des capitaux propres pour les activités d'octroi de prêts comprend la réserve pour l'octroi de prêts de 162 millions de dollars (167 millions au 31 décembre 2013) et le surplus d'apport de 25 millions de dollars (25 millions au 31 décembre 2013).

Total de l'actif

Le total de l'actif a diminué de 489 millions de dollars (3,6 %) depuis le 31 décembre 2013, en fonction surtout d'une baisse des prêts et des intérêts courus à recevoir, laquelle a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en valeurs mobilières.

Les prêts et les intérêts courus à recevoir ont reculé de 782 millions de dollars (7,0 %) depuis le 31 décembre 2013, en raison de remboursements de prêts prévus, à l'arrivée des échéances.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements en valeurs mobilières ont augmenté de 344 millions de dollars (18,7 %) par rapport au 31 décembre 2013. Les placements au titre des activités d'octroi de prêts sont gérés à court terme et peuvent varier d'une période à l'autre en fonction du calendrier de renouvellements des prêts et du remboursement de la dette.

Total du passif

Le total du passif a baissé de 484 millions de dollars (3,6 %) depuis le 31 décembre 2013, en fonction essentiellement d'une diminution des emprunts et des intérêts courus à payer découlant des remboursements, nets des émissions. Un autre facteur qui a contribué à cette baisse est la reprise des gains et pertes au premier jour différés sur les emprunts et les prêts, tel qu'il est expliqué à la section « Analyse financière ».

Total des capitaux propres

Le total des capitaux propres a diminué de 5 millions de dollars (2,6 %) depuis le 31 décembre 2013, en raison principalement des variations des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées, attribuables au recul du taux d'actualisation en 2014. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers, tel qu'il est expliqué précédemment.

Gestion du capital

Conformément à la *Loi sur la SCHL*, nous conservons les résultats des activités d'octroi de prêts dans une réserve qui est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars.

Nous conservons la réserve conformément à notre cadre de gestion du capital afin de gérer le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation. Cette réserve comprend aussi les variations latentes de la juste valeur marchande pour les activités d'octroi de prêts et les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées, tant pour les activités d'octroi de prêts que pour les activités liées aux programmes de logement. Les écarts actuariels des activités liées aux programmes de logement sont comptabilisés dans cette réserve jusqu'à ce qu'ils soient remboursés par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Réserve pour l'octroi de prêts	162	167

La réserve pour l'octroi de prêts a diminué de 5 millions de dollars (3,0 %) par rapport au 31 décembre 2013, en raison essentiellement des variations des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées, attribuables au recul du taux d'actualisation en 2014. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers, tel qu'il est expliqué précédemment.

Liquidité

Nous gérons les activités d'octroi de prêts de manière à ce que les flux de trésorerie soient suffisants pour répondre aux besoins le moment venu. Les principales sources de liquidité des activités d'octroi de prêts sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le capital et les intérêts reçus sur les prêts et les placements en valeurs mobilières, ainsi qu'une facilité de trésorerie à un jour. L'émission continue de prêts est financée grâce au Programme d'emprunt des sociétés d'État. Il n'y a eu aucun changement important du plan d'emprunt au cours du trimestre. Des précisions concernant les liquidités liées aux activités d'octroi de prêts sont fournies dans notre Rapport annuel 2013.

Accords et obligations contractuelles hors bilan

Il n'y a eu aucun changement important des conventions de prêts au cours du trimestre.

ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Nous offrons aux prêteurs agréés une assurance contre les pertes résultant d'un défaut de paiement des emprunteurs ayant contracté un prêt hypothécaire. Les produits sont constitués des primes d'assurance, des droits de demande et des produits de placements. Les charges se composent des charges opérationnelles et des pertes sur règlements. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire connaissent des variations saisonnières, le premier trimestre présentant normalement les volumes les plus bas. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires consentis et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique, de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

PRODUITS D'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité – Assurance protégeant le prêteur contre les défauts de paiement à l'égard des prêts garantis par des propriétés résidentielles comptant un à quatre logements. Cette assurance est contractée au moment de l'octroi du prêt et le coût en est habituellement assumé par l'emprunteur. Elle s'applique aux deux types de prêts suivants :

- **Prêts à rapport prêt-valeur élevé** – Au moment où le prêt est consenti, l'emprunteur verse une mise de fonds de moins de 20 %. Le propriétaire doit habiter au moins un des logements. En vertu de la loi, les prêteurs assujettis à la réglementation fédérale et la plupart des prêteurs assujettis à une réglementation provinciale doivent faire assurer ces prêts hypothécaires.
- **Prêts à faible rapport prêt-valeur** – Au moment où le prêt est consenti, l'emprunteur verse une mise de fonds de 20 % ou plus. La loi n'oblige pas les prêteurs à assurer ce type de prêts, mais ces derniers peuvent faire de l'assurance prêt hypothécaire une condition d'approbation du prêt. Il n'est pas nécessaire que le propriétaire habite un des logements (p. ex., dans le cas de logements locatifs).

Assurance de portefeuille – Assurance prêt hypothécaire visant des blocs de prêts à faible rapport prêt-valeur en cours de remboursement antérieurement non assurés à l'unité, et garantis par des propriétés résidentielles comptant un à quatre logements. L'assurance est contractée et payée par le prêteur.

Assurance pour immeubles collectifs résidentiels – Assurance prêt hypothécaire consentie pour la construction, l'achat et le refinancement d'immeubles collectifs résidentiels comptant cinq logements ou plus. Il peut s'agir d'immeubles locatifs, de centres d'hébergement et de résidences pour personnes âgées, d'ensembles de logements abordables ou de logements pour étudiants.

VOLUME DE PRÊTS ASSURÉS

Mesures	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Volume de prêts assurés (nombre de logements)	83 113	87 765	93 653	226 264	260 608
Propriétaires-occupants, à l'unité	53 292	54 204	58 301	135 365	146 656
Portefeuille	5 980	6 082	8 881	18 847	42 733
Immeubles collectifs résidentiels	23 841	27 479	26 471	72 052	71 219
Volume de prêts assurés (M\$)	16 045	15 769	17 646	41 142	46 596
Propriétaires-occupants, à l'unité	13 125	12 489	13 884	32 125	33 485
Portefeuille	1 424	1 496	2 145	4 589	8 480
Immeubles collectifs résidentiels	1 496	1 784	1 617	4 428	4 631

Notre volume de prêts assurés est tributaire de l'économie, des marchés de l'habitation, des pressions de la concurrence et du contexte réglementaire. Les révisions successives apportées par le gouvernement aux paramètres de la garantie en ce qui a trait aux types de prêts hypothécaires qui peuvent être assurés ont eu pour effet de réduire la taille du marché des prêts à rapport prêt-valeur (RPV) élevé pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et d'éliminer de fait le marché des prêts de refinancement à rapport prêt-valeur élevé.

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Notre volume total de prêts assurés (en nombre de logements) au troisième trimestre de 2014 a diminué de 4 652 logements (5,3 %) par rapport au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable aux variations saisonnières. Le nombre de prêts hypothécaires consentis et les contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits qui s'y rapportent atteignent habituellement un sommet au printemps et à l'été.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a fléchi de 912 logements (1,7 %) comparativement à la période précédente. Le volume de prêts achat a régressé de 0,8 % et celui des prêts de refinancement de 8,9 % par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des variations saisonnières. Le volume en dollars des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité est demeuré relativement stable comparativement au trimestre précédent, l'augmentation du montant moyen des prêts, essentiellement attribuable à la hausse des prix des logements, compensant la baisse du nombre de logements.
- Le volume de prêts assurés en portefeuille a baissé de 102 logements (1,7 %) par rapport à la période précédente, ce qui s'explique essentiellement par la répartition dans le temps des activités d'achat du produit d'assurance de portefeuille de la part des prêteurs, laquelle peut grandement varier d'un trimestre à l'autre.
- Le volume de prêts se rapportant aux immeubles collectifs résidentiels a diminué de 3 638 logements (13,2 %) comparativement au trimestre précédent. Si les prêts achat ont connu une progression de 39,3 %, de leur côté, les prêts de refinancement ont diminué de 25,2 % par rapport à la période précédente. L'activité dans ce segment peut varier considérablement d'un trimestre à l'autre.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Au troisième trimestre de 2014, notre volume total de prêts assurés (en nombre de logements) a diminué de 10 540 logements (11,3 %) comparativement à la même période en 2013, en raison de ce qui suit.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a fléchi de 5 009 logements (8,6 %) comparativement à la période correspondante en 2013. Le volume de prêts achat, qui a représenté environ 90 % du total des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité au troisième trimestre, et celui des prêts de refinancement ont décliné respectivement de 7,9 % et de 12,1 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par une réduction de la part de marché.

- Le volume de prêts assurés en portefeuille a baissé de 2 901 logements (32,7 %) par rapport au troisième trimestre de 2013, parce que les prêteurs ont fait assurer une moins forte portion de leur attribution annuelle d'assurance de portefeuille au troisième trimestre de 2014 qu'au cours de la même période de l'exercice précédent. Même si les activités d'achat dans ce segment varient beaucoup d'un trimestre à l'autre, nous nous attendons à ce que les prêteurs utilisent la totalité de l'attribution annuelle de 9 milliards de dollars d'ici la clôture du quatrième trimestre.
- Le volume se rapportant aux immeubles collectifs résidentiels a décliné de 2 630 logements (9,9 %) par rapport au même trimestre en 2013, en raison d'un repli des prêts de refinancement témoignant de la grande variabilité de ce segment d'un trimestre à l'autre. En fait, les prêts de refinancement ont représenté 70,2 % du volume total comptabilisé dans le segment des immeubles collectifs résidentiels au troisième trimestre.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Notre volume total de prêts assurés (en nombre de logements) a diminué de 34 344 logements (13,2 %) pour les neuf premiers mois de 2014 comparativement à la même période de l'exercice précédent, principalement à la suite d'une baisse de l'activité d'assurance de portefeuille.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a diminué de 11 291 logements (7,7 %) par rapport aux trois premiers trimestres de 2013. L'activité relative aux prêts achat, qui a représenté environ 89 % du total des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité au cours des neuf premiers mois de 2014, a décliné de 7,1 %, tandis que celle se rapportant aux prêts de refinancement a diminué de 11,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, un mouvement qui s'explique en grande partie par une contraction de la part de marché.
- Le volume de prêts assurés en portefeuille a fléchi de 23 886 logements (55,9 %) comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice précédent, ce qui est attribuable en grande partie à la répartition dans le temps des activités d'achat des prêteurs et à la réduction de l'attribution annuelle totale d'assurance de portefeuille en 2014. Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice courant, les prêteurs ont acheté environ 51 % du volume d'assurance de portefeuille offert en 2014, soit 9 milliards de dollars (contre 11 milliards en 2013). Néanmoins, nous prévoyons que les prêteurs se prévaudront de la portion non utilisée de leur attribution d'ici la clôture de l'exercice.
- Le volume se rapportant aux immeubles collectifs résidentiels a augmenté de 833 logements (1,2 %) par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des prêts de refinancement, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse du volume de prêts achat dans ce segment.

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Primes et droits perçus	409	372	401	987	987
Propriétaires-occupants, à l'unité	347	301	328	799	790
Portefeuille	6	8	8	21	22
Immeubles collectifs résidentiels	56	63	65	167	175
Règlements payés	123	92	89	317	339
Propriétaires-occupants, à l'unité	99	88	81	282	310
Portefeuille	8	3	7	18	26
Immeubles collectifs résidentiels	16	1	1	17	3
Primes et droits acquis	425	423	444	1 248	1 297
Produits de placements	166	159	144	474	424
Autres produits	628	40	27	742	105
Total des produits	1 219	622	615	2 464	1 826
Pertes sur règlements	85	58	70	245	238
Charges opérationnelles	59	50	55	166	168
Total des charges	144	108	125	411	406
Résultat avant impôt	1 075	514	490	2 053	1 420
Impôt sur le résultat	263	125	121	500	345
Résultat net	812	389	369	1 553	1 075
Taux de prêts en souffrance	0,34 %	0,33 %	0,33 %	0,34 %	0,33 %
Indice de l'importance des règlements	33,0 %	27,7 %	28,9 %	30,5 %	30,0 %
Pourcentage de pertes	20,0 %	13,7 %	15,8 %	19,6 %	18,4 %
Ratio des charges opérationnelles	13,9 %	11,8 %	12,4 %	13,3 %	13,0 %
Ratio mixte	33,9 %	25,5 %	28,2 %	32,9 %	31,4 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	294 %	272 %	243 %	294 %	243 %
Rendement des capitaux propres ¹	20,6 %	10,2 %	10,9 %	13,7 %	10,8 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	29,7 %	12,7 %	12,6 %	19,6 %	12,7 %

¹ Correspond au résultat net annualisé divisé par la moyenne des capitaux propres à l'ouverture et à la clôture de la période.

Primes et droits perçus

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Les primes et droits perçus ont augmenté de 37 millions de dollars (9,9 %) par rapport au trimestre précédent, ce qui est attribuable en partie à la majoration des primes entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014 et cadre avec la hausse du montant moyen des prêts (se reporter à la section « Contexte opérationnel » pour de plus amples renseignements sur la majoration des primes).

Comparaisons – T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Les primes et droits perçus depuis le début de l'exercice sont demeurés stables comparativement à la même période en 2013. Quant aux primes et droits perçus au troisième trimestre, ils ont crû de 8 millions de dollars (2,0 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la majoration des primes, que le déclin du volume de prêts assurés a contrebalancée.

Total des produits

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Le total des produits a progressé de 597 millions de dollars (96,0 %) comparativement au trimestre précédent du fait d'une hausse des autres produits.

Les autres produits ont bondi de 588 millions de dollars (1 470,0 %) par rapport au deuxième trimestre en raison principalement d'une progression des gains (pertes) nets réalisés et des gains (pertes) nets latents.

Les gains (pertes) nets réalisés se sont accrus de 521 millions de dollars (482,4 %) comparativement au trimestre précédent, du fait surtout de la mise en place, au troisième trimestre, d'une nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire axée sur la protection du capital grâce à la réalisation de produits stables visant à générer les flux de trésorerie requis. Cette mise en place a permis de réaliser des gains de 535 millions de dollars. En outre, les gains réalisés sur les opérations normales sur actions ont été supérieurs de 62 millions de dollars à ceux du trimestre précédent, les marchés des actions ayant poursuivi leur reprise, ce qui a contrebalancé la diminution des gains par rapport aux gains comptabilisés au trimestre précédent à la suite du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea, un fonds d'actions.

Les gains (pertes) nets latents ont augmenté de 67 millions de dollars (98,5 %) comparativement au trimestre précédent, puisqu'à la suite du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea au deuxième trimestre de 2014, aucun gain ou perte latent supplémentaire n'a dû être comptabilisé relativement à ce fonds.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Le total des produits s'est accru de 604 millions de dollars (98,2 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une hausse des autres produits.

Les autres produits ont progressé de 601 millions de dollars (2 225,9 %) en raison, essentiellement, d'une augmentation des gains (pertes) nets réalisés de 631 millions de dollars (31 550,0 %) comparativement au troisième trimestre de 2013. Cette augmentation s'explique surtout par la mise en place, au troisième trimestre de l'exercice courant, d'une nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire qui s'est traduite par des gains réalisés de 535 millions de dollars. Des produits de 67 millions de dollars sur d'autres placements en actions canadiennes ont été générés à la faveur de la reprise soutenue des marchés des actions, ce qui a également contribué à l'augmentation des gains réalisés.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des produits a augmenté de 638 millions de dollars (34,9 %) par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une croissance des autres produits et des produits de placements, partiellement contrebalancée par la baisse des primes et droits acquis.

Les autres produits ont crû de 637 millions de dollars (606,7 %) comparativement aux trois premiers trimestres de 2013 en raison surtout d'une hausse des gains (pertes) nets réalisés, partiellement compensée par une baisse des gains (pertes) nets latents.

Les gains (pertes) nets réalisés ont bondi de 760 millions de dollars (2 303,0 %) par rapport à la même période de neuf mois en 2013, ce qui s'explique essentiellement par des gains réalisés de 535 millions de dollars découlant de la mise en place d'une nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, des gains de 40 millions sur la vente d'autres placements en actions canadiennes générés à la faveur de la reprise soutenue des marchés des actions, et des gains de 70 millions attribuables au désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea. En outre, une diminution du rendement des obligations a entraîné un accroissement de 40 millions de dollars des gains réalisés sur les opérations normales sur obligations en 2014, ce qui contraste avec la hausse enregistrée en 2013. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 75 millions de dollars à la même période en 2013.

Les gains (pertes) nets latents ont diminué de 113 millions de dollars (188,3 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison surtout du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea, qui a donné lieu à un reclassement de gains latents en gains réalisés.

Les produits de placements ont augmenté de 50 millions de dollars (11,8 %) par rapport aux trois premiers trimestres de 2013, du fait principalement de distributions finales acquises à la suite de la liquidation de fonds communs de placement et du désinvestissement de nos avoirs dans le fonds Nordea. En outre, les produits des placements en obligations ont augmenté à la faveur d'un accroissement de la taille du portefeuille.

Les primes et droits acquis ont diminué de 49 millions de dollars (3,8 %) comparativement à la même période de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la baisse des primes et droits perçus liée à la contraction du volume de prêts assurés observée au cours des dernières années. La majoration des primes entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014 va influencer de plus en plus les primes et droits acquis à mesure que l'âge des prêts assurés augmentera.

Règlements payés et prêts en souffrance

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013

Les règlements payés au troisième trimestre ont progressé de 31 millions de dollars (33,7 %) par rapport au trimestre précédent et de 34 millions (38,2 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Ces écarts à la hausse d'une période à l'autre sont principalement attribuables à une augmentation des règlements payés visant des prêts pour immeubles collectifs résidentiels découlant d'un décalage du traitement des paiements de plusieurs règlements importants et d'une hausse des règlements payés visant des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Les règlements payés pendant les neuf premiers mois de 2014 ont diminué de 22 millions de dollars (6,5 %) comparativement à la même période en 2013. Cette diminution d'un exercice à l'autre s'explique par une baisse des règlements payés relativement à des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et à des prêts assurés en portefeuille attribuable à l'amélioration de la conjoncture économique. Cette diminution a été effacée en partie par une hausse des règlements payés visant des prêts pour immeubles collectifs découlant du paiement de plusieurs règlements importants au troisième trimestre.

	Au			
	30 septembre 2014		31 Décembre 2013	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
Propriétaires-occupants, à l'unité	7 479	0,50 %	7 749	0,51 %
Portefeuille	2 000	0,15 %	2 151	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	138	0,62 %	133	0,64 %
Total	9 617	0,34 %	10 033	0,34 %

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance d'après le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par rapport au nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Le taux de prêts en souffrance au sein de notre portefeuille de prêts assurés était de 0,34 % au 30 septembre 2014, à l'instar du pourcentage observé à la clôture de l'exercice 2013. Si le taux global de prêts en souffrance est demeuré inchangé comparativement au 31 décembre 2013, il a légèrement décliné dans le cas des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et des prêts pour immeubles collectifs résidentiels.

Sur l'ensemble des prêts en souffrance, 77,8 % étaient des prêts hypothécaires pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, 20,8 % des prêts assurés en portefeuille et 1,4 % des prêts pour immeubles collectifs résidentiels. Les récentes limitations apportées à l'assurance de portefeuille auront pour effet de modifier la future composition de l'ensemble de notre portefeuille de prêts assurés. Comme le taux de prêts en souffrance parmi les prêts assurés en portefeuille est plus faible que celui des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, le taux global de prêts en souffrance au sein de l'ensemble des prêts que nous assurons devrait augmenter avec le temps.

Le nombre total de prêts en souffrance était de 9 617 au 30 septembre 2014, ce qui représente une baisse de 416 prêts (4,1 %) comparativement à la clôture de l'exercice 2013.

Total des charges

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Au troisième trimestre, le total des charges a progressé de 36 millions de dollars (33,3 %) et de 19 millions (15,2 %) par rapport, respectivement, au trimestre précédent et au même trimestre en 2013 et, au cours des neuf premiers mois, il a augmenté de 5 millions de dollars (1,2 %) comparativement à la même période en 2013, en raison surtout d'une hausse des pertes sur règlements.

Les pertes sur règlements ont augmenté d'une période à l'autre; une hausse de 7 millions de dollars (2,9 %) a été enregistrée pour les trois premiers trimestres par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces pertes représentent une estimation des pertes futures liées aux prêts hypothécaires qui sont en souffrance, mais pour lesquels les prêteurs n'ont pas encore présenté une demande de règlement. Cette estimation est une prévision actuarielle reposant sur un certain nombre d'hypothèses économiques. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice courant, les principaux facteurs sous-jacents à ces hypothèses économiques, tels que le taux de chômage et l'inflation des prix des logements, ne se sont pas autant améliorés qu'au cours de la même période en 2013.

Résultat net

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Au troisième trimestre, le résultat net a augmenté de 423 millions de dollars (108,7 %) comparativement au trimestre précédent et de 443 millions (120,1 %) par rapport au trimestre correspondant en 2013, tandis que pendant les neuf premiers mois, le résultat net a progressé de 478 millions de dollars (44,5 %) comparativement à la même période de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse des autres produits compensée par la croissance des pertes sur règlements déjà décrite.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

L'indice de l'importance des règlements pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 a augmenté par rapport aux périodes correspondantes, en raison surtout d'une hausse des règlements payés visant des prêts pour immeubles collectifs résidentiels, tel qu'il est indiqué précédemment.

Le ratio mixte pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 a augmenté comparativement aux périodes correspondantes, en raison principalement d'un accroissement des pertes sur règlements au troisième trimestre de 2014, tel qu'il est décrit précédemment. Le ratio des charges opérationnelles a également suivi une tendance à la hausse d'une période à l'autre. Alors que les charges opérationnelles des neuf premiers mois de 2014 sont demeurées relativement stables par rapport à la même période de l'exercice précédent, celles du troisième trimestre ont progressé d'une période à l'autre, par suite d'une hausse des coûts d'information et technologie. Les droits pour risques courus payables au gouvernement du Canada depuis le 1^{er} janvier 2014, qui sont compris dans les charges opérationnelles, devraient avoir un effet à la hausse sur le ratio des charges opérationnelles au cours des trimestres à venir.

Le rendement des capitaux propres pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 a progressé par rapport aux périodes correspondantes en 2013, essentiellement en raison d'une augmentation du résultat net découlant de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire.

Le rendement de la cible de capital immobilisé pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 s'est accru d'une période à l'autre en raison d'une hausse du résultat net attribuable à la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, partiellement compensée par le rehaussement de la cible de capital immobilisé. Se reporter à la section « Gestion du capital » pour de plus amples renseignements.

SITUATION FINANCIÈRE

Examen du bilan

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements en valeurs mobilières	22 772	20 980
Intérêts courus à recevoir	158	104
Débiteurs et autres	489	457
Total de l'actif	23 419	21 541
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	346	91
Provision pour règlements	798	869
Primes et droits non acquis	5 704	5 947
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	288	201
Créditeurs et autres	344	117
Total du passif	7 480	7 225
Total des capitaux propres	15 939	14 316

Total de l'actif

Le total de l'actif a augmenté de 1 878 millions de dollars (8,7 %) par rapport au 31 décembre 2013, ce qui s'explique surtout par une hausse de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en valeurs mobilières.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements en valeurs mobilières ont progressé de 1 792 millions de dollars (8,5 %). La progression de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découle essentiellement d'un changement apporté à la répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, des entrées de trésorerie provenant des activités et des rendements généralement positifs des placements du portefeuille.

Total du passif

Le total du passif s'est accru de 255 millions de dollars (3,5 %) par rapport au 31 décembre 2013, un accroissement qui résulte surtout d'une hausse des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, des créditeurs et autres et du passif au titre des régimes à prestations déterminées. Cet accroissement a été partiellement contrebalancé par une baisse de la provision pour règlements et des primes et droits non acquis.

Les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat ont grimpé de 255 millions de dollars (280,2 %), l'activité étant revenue à des niveaux habituels comparativement à la baisse survenue au quatrième trimestre de 2013.

Les créditeurs et autres ont augmenté de 227 millions de dollars (194,0 %), en raison essentiellement de la hausse de l'impôt sur le résultat à payer, porté à 170 millions par le revenu net de la période considérée, et des nouveaux droits pour risques courus de 36 millions payables au gouvernement du Canada relativement aux activités d'assurance.

Le passif au titre des régimes à prestations déterminées s'est accru de 87 millions de dollars (43,3 %) du fait d'une diminution du taux d'actualisation en 2014, qui est passé de 4,8 % à 4,0 %.

La provision pour règlements a reculé de 71 millions de dollars (8,2 %) en raison du vieillissement des contrats d'assurance, de la diminution du taux de nouveaux prêts en souffrance dans le segment des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et d'une hausse plus élevée que prévue de l'inflation des prix des logements.

Les primes et droits non acquis ont diminué de 243 millions de dollars (4,1 %) du fait surtout de la contraction du volume de prêts assurés au cours des quelques dernières années.

Total des capitaux propres

Le total des capitaux propres du Canada a augmenté de 1 623 millions de dollars (11,3 %), ce qui correspond au résultat global comptabilisé pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2014.

Gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital est conforme aux lignes directrices établies par le BSIF. Conformément aux lignes directrices en matière de capital s'appliquant aux assureurs hypothécaires assujettis à la réglementation fédérale au Canada, nous calculons le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis par le BSIF. Ce calcul s'appelle le TCM.

Nous fixons une cible interne de capital supérieure au capital minimal requis. La cible interne est fixée à un niveau permettant de couvrir tous les risques liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire. Elle est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à nous servir d'indicateur précoce que des problèmes financiers doivent être résolus. Au cours du trimestre, le Conseil d'administration a examiné nos cibles de capital et a déterminé que la cible interne de capital devrait être augmentée et fixée à 205 % (185 % en 2013) du capital minimal requis.

Nous gérons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Par conséquent, nous avons fixé une cible de capital immobilisé qui dépasse la cible interne.

La cible de capital immobilisé est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis par notre cadre de gestion du capital et est établie de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà du niveau cible interne. Au cours du trimestre, le Conseil d'administration a examiné nos cibles de capital et a déterminé que la cible de capital immobilisé devrait être augmentée et fixée à 220 % (200 % en 2013).

(En millions, sauf indication contraire)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Résultats non distribués non affectés	3 944	2 823
Capital affecté des activités d'assurance prêt hypothécaire		
Résultats non distribués affectés	10 846	10 497
Cumul des autres éléments du résultat global	1 149	996
Total du capital affecté	11 995	11 493
Total des capitaux propres	15 939	14 316
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(248)	(231)
Total du capital disponible	15 691	14 085
Ratio du capital disponible sur le capital requis (100 % selon le TCM)	294 %	250 %
Cible interne de capital de la SCHL (% selon le TCM)	205 %	185 %
Cible de capital immobilisé de la SCHL (% selon le TCM)	220 %	200 %

Nous affectons les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global des activités d'assurance prêt hypothécaire en fonction du niveau cible de capital immobilisé de 220 %. Au 30 septembre 2014, le capital affecté s'établissait à 11 995 millions de dollars (11 493 millions en 2013).

Le capital disponible de 15 691 millions de dollars (14 085 millions en 2013) équivalait à 294 % (250 % en 2013) du capital minimal requis, une hausse de 44 points comparativement au 31 décembre 2013 attribuable à une progression du total des capitaux propres au cours de la période.

Liquidité

Les activités d'assurance prêt hypothécaire sont gérées de manière à ce que les flux de trésorerie soient suffisants pour faire face aux obligations lorsque celles-ci sont exigibles. Pour ce faire, nous appliquons des politiques sur la gestion des risques de liquidité et des processus de projection des flux de trésorerie et des liquidités, et nous faisons des placements dans des actifs de grande qualité. Étant donné le long délai entre le moment où survient le défaut et celui du paiement du règlement connexe, et puisque les primes et les droits d'assurance sont habituellement plus élevés que les règlements payés, le risque de liquidité associé aux activités d'assurance prêt hypothécaire est généralement faible.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes, les droits de demande et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles payés.

Au cours du trimestre, le Conseil d'administration a approuvé un nouvel objectif d'investissement et une nouvelle répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, en vue de maximiser le rendement ajusté en fonction du risque et de générer les flux de trésorerie requis. La transition menant à cette nouvelle répartition de l'actif s'est amorcée au troisième trimestre et, pour l'essentiel, la composition de l'actif et la stratégie de placement que nous avons approuvées seront mises en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2015.

La juste valeur des placements totalisait 22,8 milliards de dollars au 30 septembre 2014, contre 21,0 milliards au 31 décembre 2013.

Accords et obligations contractuelles hors bilan

En vertu des IFRS, certaines transactions réalisées dans le cadre des activités d'assurance prêt hypothécaire ne sont pas inscrites au bilan consolidé et d'autres le sont à un montant qui diffère du plein montant du contrat ou du montant nominal. Ces accords hors bilan comprennent les contrats d'assurance, les obligations contractuelles et certains engagements. Notre Rapport annuel 2013 fournit des précisions complémentaires à l'information qui suit.

Contrats d'assurance en vigueur

Les activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées au risque d'assurance inhérent à la souscription des contrats d'assurance prêt hypothécaire. Ces contrats nous transfèrent le risque en protégeant les institutions financières contre les pertes de crédit imputables à la défaillance des emprunteurs. Aux termes d'un contrat d'assurance prêt hypothécaire, l'institution financière est assurée contre le risque de perte découlant du défaut de paiement de l'emprunteur pendant une période de temps prédéterminée, conformément aux dispositions du contrat d'assurance prêt hypothécaire auquel elle est assujettie. Le montant assuré correspond au solde en capital du prêt, auquel s'ajoutent les intérêts. Le total des contrats d'assurance en vigueur représente le risque associé aux activités d'assurance prêt hypothécaire.

(En milliards)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Total des contrats d'assurance en vigueur	546	557
Propriétaires-occupants, à l'unité	286	288
Portefeuille	206	219
Immeubles collectifs résidentiels	54	50

Au 30 septembre 2014, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 546 milliards de dollars, en baisse de 11 milliards (2,0 %) par rapport au 31 décembre 2013. Les nouveaux prêts assurés ont totalisé 41,1 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se sont élevés à 52 milliards. Nous nous attendons à ce que les remboursements des prêts hypothécaires se poursuivent au rythme d'environ 65 à 75 milliards de dollars par année. Ces remboursements compensent les hausses futures de notre encours d'assurance résultant de la souscription de nouveaux contrats d'assurance.

En vertu de l'article 11 de la LNH, le montant total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards en 2013).

TITRISATION

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts aux porteurs de titres adossés à des prêts hypothécaires assurés. Les produits sont tirés des droits de demande et de cautionnement, des placements ainsi que des intérêts sur les prêts liés au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). Les charges sont composées principalement des intérêts sur les prêts aux termes du PAPHA et des charges opérationnelles. Les produits tirés des droits de demande et les frais liés au cadre juridique des obligations sécurisées que nous administrons font également partie de ce segment.

En vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, le montant total des cautionnements de capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars.

Pour 2014, le ministre des Finances nous a autorisés à consacrer jusqu'à 80 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements de TH LNH du marché et jusqu'à 40 milliards aux nouveaux cautionnements d'OHC. Ces plafonds cadrent avec la demande de cautionnements des années passées.

Nous sommes responsables de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées au Canada. Ni le gouvernement du Canada ni la SCHL ne garantissent les obligations sécurisées inscrites. De plus, les prêts hypothécaires assurés ne peuvent pas être donnés en garantie des obligations sécurisées. Nous administrons le cadre juridique selon le principe de recouvrement des coûts.

NOUVEAUX TITRES CAUTIONNÉS

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Total des nouveaux titres cautionnés	30 393	24 389	29 007	77 287	102 120
TH LNH	19 893	14 889	20 107	48 287	73 220
OHC	10 500	9 500	8 900	29 000	28 900

Comparaison – T3 2014 et T2 2014

Les nouveaux cautionnements, pour le troisième trimestre de 2014, se sont établis à 6 milliards de dollars (24,6 %) de plus qu'au trimestre précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse cyclique des activités liées aux prêts hypothécaires.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Au troisième trimestre de 2014, les nouveaux cautionnements ont été relativement stables par rapport au trimestre correspondant de 2013; ils ont affiché une augmentation de 1 milliard de dollars (4,8 %).

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Les nouveaux cautionnements, pour les neuf premiers mois de 2014, ont totalisé 25 milliards de dollars (24,3 %) de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent du fait essentiellement du calendrier d'émission des TH LNH par les émetteurs agréés. Cette diminution coïncide avec l'application en 2014 de la méthode d'attribution trimestrielle, qui n'était pas encore en place aux deux premiers trimestres de 2013.

PROGRAMMES DE TITRISATION

Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation (TH LNH)* – Les TH LNH sont émis par des institutions financières agréées et sont adossés à des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation assurés et admissibles. Les porteurs de TH LNH reçoivent des paiements de capital et d'intérêts provenant des prêts hypothécaires. Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts aux porteurs de titres.

Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) – Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation, une entité ad hoc qui acquiert des prêts hypothécaires à l'habitation assurés et admissibles regroupés en TH LNH. Les porteurs d'OHC touchent des intérêts à taux fixe ou à taux variable et obtiennent le remboursement du capital à l'échéance des obligations. Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts aux porteurs.

Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) – En octobre 2008, soucieux de maintenir l'offre de crédit à long terme au Canada, le gouvernement fédéral nous a autorisés à acquérir des TH LNH auprès de différentes institutions financières canadiennes, moyennant un processus d'adjudication concurrentielle. Le PAPHA est demeuré en vigueur jusqu'à la fin du mois de mars 2010; nous avons alors acheté des TH LNH à hauteur de 69,3 milliards de dollars. L'arrivée à échéance des actifs et des passifs aux termes du PAPHA se déroule conformément au calendrier prévu.

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Droits de demande et de cautionnement perçus	73	59	64	185	216
TH LNH du marché	48	36	42	115	146
OHC	25	23	22	70	70
Droits de cautionnement et de demande acquis	61	59	64	179	188
Produits d'intérêts nets	-	-	-	-	-
Produits de placements	9	10	8	27	23
Autres produits	1	4	7	10	21
Total des produits	71	73	79	216	232
Charges opérationnelles	7	8	7	24	21
Total des charges	7	8	7	24	21
Résultat avant impôt	64	65	72	192	211
Impôt sur le résultat	16	16	19	48	53
Résultat net	48	49	53	144	158
Ratio des charges opérationnelles	11,2 %	10,3 %	10,9 %	10,7 %	10,4 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	152 %	209 %	166 %	152 %	166 %
Rendement des capitaux propres ¹	12,4 %	13,1 %	15,9 %	12,9 %	16,4 %

¹ Correspond au résultat net annualisé divisé par la moyenne des capitaux propres à l'ouverture et à la clôture de la période.

Droits de demande et de cautionnement perçus**Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013**

Avec une diminution de 31 millions de dollars (14,4 %) par rapport aux neuf premiers mois de 2013, les écarts qui ont été observés pour les droits de demande et de cautionnement perçus concordent avec les écarts de volumes mentionnés précédemment.

Total des produits**Comparaison – T3 2014 et T2 2014**

Le total des produits est demeuré relativement stable avec une diminution de 2 millions de dollars (2,7 %) par rapport au trimestre précédent.

Comparaison – T3 2014 et T3 2013

Le total des produits a diminué de 8 millions de dollars (10,1 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'un déclin des autres produits. Les frais d'administration du PAPHA, qui ont diminué au cours du trimestre en raison de la liquidation graduelle du programme, sont comptabilisés dans les autres produits.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des produits a reculé de 16 millions de dollars (6,9 %) par rapport aux neuf premiers mois de 2013. Le recul s'explique principalement par la diminution des autres produits attribuable à la baisse des frais d'administration du PAPHA. Cette baisse a été compensée par la hausse des produits tirés des obligations sécurisées du fait de l'accroissement du nombre d'émetteurs agréés, ainsi que de l'instauration de frais annuels en 2014.

Total des charges**Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013**

Le total des charges est resté sensiblement le même, enregistrant une baisse de 1 million de dollars (12,5 %) depuis le trimestre précédent et aucun changement par rapport au même trimestre en 2013.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le total des charges est demeuré relativement stable par rapport aux neuf premiers mois de 2013 avec une augmentation de 3 millions de dollars (14,3 %). Celle-ci s'explique surtout par une hausse des charges administratives liées aux obligations sécurisées qui résulte de l'accroissement du nombre d'émetteurs agréés.

Résultat net**Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013**

Les activités de titrisation s'exercent dans un contexte commercial réglementé où le ministre des Finances fixe un plafond annuel pour les nouveaux cautionnements, ce qui rend peu probables les écarts importants d'un trimestre à l'autre. Le résultat net a diminué de 1 million de dollars (2,0 %) comparativement au trimestre précédent et de 5 millions de dollars (9,4 %) par rapport au trimestre correspondant en 2013. Ces diminutions résultent des écarts dans les produits et les charges mentionnés précédemment.

Les écarts dans les produits et les charges administratives associés aux obligations sécurisées se contrebalancent et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

Comparaison – Cumul 2014 et cumul 2013

Le résultat net s'est replié de 14 millions de dollars (8,9 %) par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent en raison de la diminution des autres produits expliquée précédemment.

Ratios**Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013**

Dans l'ensemble, le ratio des charges opérationnelles est demeuré relativement stable pendant les périodes visées. Le rendement des capitaux propres a baissé par rapport aux périodes de trois mois et de neuf mois correspondantes en 2013 en raison du résultat net. Se reporter à la section « Gestion du capital » pour de l'information supplémentaire sur le ratio du capital disponible sur le capital requis.

SITUATION FINANCIÈRE**Examen du bilan**

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements en valeurs mobilières	2 094	1 896
Prêts et intérêts courus à recevoir	3 453	28 116
Débiteurs et autres	49	59
Total de l'actif	5 596	30 071
Emprunts et intérêts courus à payer	3 438	28 110
Droits non acquis	568	564
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	6	-
Créditeurs et autres	4	1
Total du passif	4 016	28 675
Total des capitaux propres	1 580	1 396

Total de l'actif

Le total de l'actif a diminué de 24 475 millions de dollars (81,4 %) depuis le 31 décembre 2013 en raison principalement d'une baisse des prêts et des intérêts courus à recevoir de 24 663 millions (87,7 %) qui fait suite aux remboursements du capital des prêts aux termes du PAPHA. Cette baisse a été en partie compensée par une augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en valeurs mobilières attribuable aux entrées de trésorerie générées par les opérations nettes au cours de la période visée.

Total du passif

Le total du passif a enregistré une baisse de 24 659 millions de dollars (86,0 %) par rapport au 31 décembre 2013, qui s'explique essentiellement par la diminution des emprunts et des intérêts courus à payer de 24 672 millions (87,8 %), à la suite des remboursements du capital des prêts aux termes du PAPHA.

Total des capitaux propres

Le total des capitaux propres s'est accru de 184 millions de dollars (13,2 %) depuis le 31 décembre 2013. Cet accroissement représente le résultat global comptabilisé pour les neuf mois clos le 30 septembre 2014.

Gestion du capital

La méthode de capitalisation de nos activités de titrisation se fonde sur des principes de capital réglementaire et de capital économique. Le capital requis est calculé en appliquant des coefficients de pondération de risque aux expositions des actifs et passifs du portefeuille de placements des activités de titrisation, tels qu'ils sont définis par le BSIF.

(En millions, sauf indication contraire)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Résultats non distribués non affectés	539	623
Capital affecté des activités de titrisation		
Résultats non distribués affectés	1 039	816
Cumul des autres éléments du résultat global	2	(43)
Total du capital affecté	1 041	773
Total des capitaux propres	1 580	1 396
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(2)	(15)
Total du capital disponible	1 578	1 381
Ratio du capital disponible sur le capital requis	152 %	182 %

Nous affectons à la capitalisation une partie des résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global. Le capital affecté au 30 septembre 2014 s'établissait à 1 041 millions de dollars, en hausse de 268 millions (34,7 %) par rapport au 31 décembre 2013 du fait principalement du changement de méthode de calcul du capital requis. Au troisième trimestre, le Conseil d'administration a examiné nos cibles internes et approuvé des modifications aux politiques internes en ce qui a trait au capital requis pour les activités de titrisation en augmentant les facteurs de capitalisation pour les risques de taux d'intérêt et en rehaussant le capital requis pour les expositions aux swaps et au risque opérationnel.

Au 30 septembre 2014, le capital disponible représentait 152 % du capital requis, ou 1 578 millions de dollars (182 % ou 1 381 millions au 31 décembre 2013). Avant les modifications aux politiques internes mentionnées précédemment, le ratio du capital requis augmentait de façon constante tous les trimestres en raison de la croissance du total des capitaux propres au rythme du résultat net et de la baisse du capital requis du fait des remboursements aux termes du PAPHA. La baisse du ratio du capital disponible sur le capital requis depuis la clôture de l'exercice résulte du changement de méthode de calcul du capital requis. Elle est en partie compensée par les pressions à la hausse sur le ratio en raison des remboursements aux termes du PAPHA.

Liquidité

Nous gérons nos activités de titrisation en veillant à ce que les actifs liquides et autres sources de liquidité suffisent à remplir nos obligations en cas d'appel en garantie au titre du cautionnement de paiement périodique des programmes des TH LNH et des OHC. Les besoins éventuels de liquidité dans le cas d'un tel appel dépendent de la capacité des participants et des fournisseurs de services des programmes de titrisation à remplir leurs obligations. Le risque de liquidité est atténué au moyen des politiques de gestion des risques, des processus de gestion des actifs liquides et autres liquidités, des normes minimales imposées aux participants, du recouvrement des sûretés, des cadres juridique et opérationnel rigoureux et de la perception de droits de cautionnement.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les flux de trésorerie générés par les droits de demande et de cautionnement et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et charges payés. Il vise à couvrir les obligations associées à nos programmes de titrisation.

L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser la capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada. L'indice de référence de la politique de répartition stratégique de l'actif pour le portefeuille de placements des activités de titrisation se compose d'obligations du gouvernement du Canada non émises par des sociétés d'État (98 %) et de bons du Trésor à 91 jours (2 %). Le portefeuille est géré passivement en fonction de son indice de référence.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 2,0 milliards de dollars au 30 septembre 2014, alors qu'elle se situait à 1,9 milliard à la clôture de 2013.

Accords et obligations contractuelles hors bilan

En vertu des IFRS, certaines transactions réalisées dans le cadre des activités de titrisation ne sont pas inscrites au bilan consolidé et d'autres le sont à un montant qui diffère du plein montant du contrat ou du montant nominal. Ces accords hors bilan comprennent les titrisations, les obligations contractuelles et les cautionnements. Notre Rapport annuel 2013 fournit des précisions complémentaires à l'information qui suit.

Cautionnements en vigueur

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation aux termes du Programme des OHC et des TH LNH émis par des émetteurs agréés, et fondés sur des prêts à l'habitation, en vertu du Programme des TH LNH. Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique.

(En milliards)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Cautionnements en vigueur	404	398
TH LNH du marché	198	192
OHC	206	206

Les cautionnements en vigueur totalisaient 404 milliards de dollars au 30 septembre 2014, en hausse de 6 milliards (1,5 %) depuis le 31 décembre 2013. Le total des cautionnements en vigueur varie à mesure que de nouveaux titres sont cautionnés et que d'autres arrivent à échéance. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, les nouveaux titres cautionnés par la SCHL ont été supérieurs aux titres arrivés à échéance.

En vertu de l'article 15 de la *Loi nationale sur l'habitation*, le montant total des cautionnements de capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars.

FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION

La Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) est une entité ad hoc dont les activités se limitent à l'acquisition de participations dans des TH LNH, à l'émission d'OHC, à l'acquisition de placements de grande qualité et à la réalisation de certaines opérations de couverture connexes. Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts aux détenteurs d'OHC. Les produits des activités ordinaires de la FCH sont principalement tirés des produits d'intérêts sur les prêts aux termes du Programme des OHC, et servent à couvrir les charges opérationnelles et les charges d'intérêts.

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2014	30 juin 2014	30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Produits d'intérêts nets	2	2	2	7	7
Autres produits	43	40	38	121	121
Total des produits	45	42	40	128	128
Charges opérationnelles	45	42	40	128	128
Total des charges	45	42	40	128	128
Résultat net	-	-	-	-	-

Total des produits

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Le total des produits a été stable au fil des trimestres; il s'est accru de 3 millions de dollars (7,1 %) en regard du trimestre précédent et de 5 millions de dollars (12,5 %) par rapport au même trimestre en 2013 en raison du calendrier des émissions d'OHC. Depuis le début de 2014, les émissions globales sont demeurées constantes et ont généré des produits stables.

Total des charges

Comparaisons – T3 2014 et T2 2014 / T3 2014 et T3 2013 / cumul 2014 et cumul 2013

Les charges opérationnelles ont été stables au fil des trimestres; elles se sont accrues de 3 millions de dollars (7,1 %) en regard du trimestre précédent et de 5 millions de dollars (12,5 %) par rapport au même trimestre en 2013. Depuis le début de 2014, les volumes globaux constants des émissions d'OHC ont généré des charges opérationnelles stables.

Résultat net

Le résultat net a été nul, comme pour les périodes précédentes, ce qui concorde avec la nature des activités de la FCH, dont les produits sont distribués aux bénéficiaires, une fois les charges couvertes.

SITUATION FINANCIÈRE

Examen du bilan

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Total de l'actif	206 966	207 115
Total du passif	206 966	207 115

Total de l'actif et total du passif

Le total de l'actif et le total du passif sont demeurés stables, affichant par rapport au 31 décembre 2013 une baisse de 149 millions de dollars (0,1 %) attribuable principalement à la diminution des émissions nettes d'OHC, laquelle a été contrebalancée par l'augmentation des intérêts courus à recevoir en raison du calendrier de paiement des coupons.

Gestion du capital

La FCH est une entité ad hoc et ne conserve aucun capital.

Liquidité

Les prêts exigibles des institutions financières canadiennes, aux termes du Programme des OHC, à la suite de la vente de leur droit de bénéficiaire dans des TH LNH, constituent la principale source de liquidité de la FCH. Les emprunts résultant du Programme des OHC sont financés par les émissions d'OHC. Aux termes de ce programme, la quasi-totalité des risques et des avantages des TH LNH est conservée par les émetteurs qui concluent des swaps avec la FCH.

La FCH a un risque de liquidité en cas de problème découlant des échéances des prêts. Ce risque est atténué par les sûretés sous-jacentes aux prêts, lesquelles comprennent des TH LNH et des placements de haute qualité. De plus, la FCH est assurée du respect de ses obligations de paiement du capital et des intérêts sur les OHC grâce à notre cautionnement de paiement périodique.

Accords et obligations contractuelles hors bilan

Aucun changement important n'a été apporté aux accords et aux obligations contractuelles hors bilan durant le trimestre. Les détails des accords et des obligations contractuelles hors bilan liés à la FCH sont fournis dans notre Rapport annuel 2013.

GESTION DES RISQUES

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans notre Rapport annuel 2013. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

CHANGEMENTS LIÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les changements suivants parmi nos principaux dirigeants ont été annoncés.

- Le 31 août 2014, Michel Gendron a démissionné de notre Conseil d'administration à l'échéance de son mandat de quatre ans.
- Le 31 octobre 2014, Rennie Pieterman a démissionné de notre Conseil d'administration à l'échéance de son mandat de quatre ans.
- Le 14 novembre 2014, Gail Tolley, première vice-présidente, Ressources humaines, a pris sa retraite. Kathryn Howard a été nommée pour la remplacer à compter du 1^{er} décembre 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

Table des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	36
Bilan consolidé	37
État consolidé des résultats et du résultat global	38
État consolidé des capitaux propres du Canada	39
État consolidé des flux de trésorerie	40
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	41
Note 1 – Mandat de la Société	41
Note 2 – Mode de présentation	41
Note 3 – Modifications comptables en vigueur et à venir	42
Note 4 – Évaluations de la juste valeur	43
Note 5 – Placements en valeurs mobilières	48
Note 6 – Prêts	49
Note 7 – Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement	50
Note 8 – Titrisation	50
Note 9 – Emprunts	51
Note 10 – Assurance prêt hypothécaire	52
Note 11 – Impôt sur le résultat	53
Note 12 – Entités structurées non consolidées	54
Note 13 – Risque de marché	54
Note 14 – Risque de crédit	55
Note 15 – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	56
Note 16 – Informations sectorielles	58
Note 17 – Transactions entre parties liées	61
Note 18 – Passifs éventuels	61

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Période close le 30 septembre 2014

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.



Le président et premier dirigeant,
Evan Siddall, BA, LL. B.



Le chef des finances,
Brian Naish, CPA, CA

Le 20 novembre 2014

BILAN CONSOLIDÉ

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Au	
		30 septembre 2014	31 décembre 2013
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 473	1 336
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		63	-
Placements en valeurs mobilières	5		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 069	1 012
Disponibles à la vente		19 933	19 659
Détenus à des fins de transaction		-	444
Prêts	6		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		5 620	6 041
Prêts et créances		213 884	239 531
Intérêts courus à recevoir		1 375	859
Instruments dérivés		97	96
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	7	254	311
Débiteurs et autres actifs		789	762
		246 557	270 051
PASSIF			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		346	91
Emprunts	9		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		7 631	7 818
Autres passifs financiers		211 597	237 378
Intérêts courus à payer		1 143	652
Instruments dérivés		33	44
Créditeurs et autres passifs		1 051	817
Provision pour règlements	10	798	869
Primes et droits non acquis		6 272	6 511
Passif d'impôt différé		62	33
		228 933	254 213
Engagements et passifs éventuels	18		
CAPITAUX PROPRES DU CANADA			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		1 125	943
Résultats non distribués		16 474	14 870
		17 624	15 838
		246 557	270 051

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
		2014	2013	2014	2013
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	7	435	501	1 512	1 533
Primes et droits acquis		486	508	1 427	1 485
Produits d'intérêts					
Prêts	6	1 333	1 751	4 131	5 464
Autres		18	16	47	45
		1 351	1 767	4 178	5 509
Charges d'intérêts	9	1 330	1 742	4 109	5 438
Produits d'intérêts nets		21	25	69	71
Produits de placements		163	143	467	420
Gains (pertes) nets réalisés	4	623	(1)	767	24
Gains (pertes) nets latents	4	63	50	12	79
Autres produits		20	29	70	103
TOTAL DES PRODUITS		1 811	1 255	4 324	3 715
CHARGES					
Programmes de logement	7	435	501	1 512	1 533
Règlements d'assurance	10	85	70	245	238
Charges opérationnelles		90	84	259	260
		610	655	2 016	2 031
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 201	600	2 308	1 684
Impôt sur le résultat	11	295	148	561	408
RÉSULTAT NET		906	452	1 747	1 276
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (DÉDUCTION FAITE DE L'IMPÔT)					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		(100)	110	529	(154)
Reclassement en résultat net des pertes (gains) nettes latentes des exercices antérieurs réalisées pendant la période		(304)	(79)	(347)	(77)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		(404)	31	182	(231)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		(27)	65	(143)	259
		(431)	96	39	28
RÉSULTAT GLOBAL		475	548	1 786	1 304

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

(En millions de dollars canadiens)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
CAPITAL D'APPORT	25	25	25	25
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Solde au début de la période	1 529	776	943	1 038
Autres éléments du résultat global	(404)	31	182	(231)
Solde à la clôture de la période	1 125	807	1 125	807
RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS				
Solde au début de la période	15 595	13 799	14 870	12 781
Résultat net	906	452	1 747	1 276
Autres éléments du résultat global	(27)	65	(143)	259
Solde à la clôture de la période	16 474	14 316	16 474	14 316
CAPITAUX PROPRES DU CANADA	17 624	15 148	17 624	15 148

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
		30 septembre		30 septembre	
		2014	2013	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Résultat net		906	452	1 747	1 276
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		21	22	64	69
Impôt sur le résultat différé		29	22	29	89
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	4	(63)	(50)	(12)	(79)
Perte (gain) nette sur les instruments financiers	4	(623)	1	(767)	(24)
Variation nette des actifs et passifs opérationnels hors trésorerie					
Intérêts courus à recevoir		(643)	(545)	(516)	(464)
Débiteurs et autres actifs		(5)	185	(27)	102
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		82	45	57	53
Intérêts courus à payer		582	405	491	437
Créditeurs et autres passifs		(80)	(145)	234	(475)
Instruments dérivés		10	(1)	6	(3)
Provision pour règlements		(37)	(19)	(71)	(101)
Primes et droits non acquis		(10)	(45)	(239)	(265)
Autres		165	46	(164)	314
Prêts	6				
Remboursements		16 298	10 285	55 147	32 687
Décaissements		(10 575)	(8 885)	(29 091)	(28 979)
Emprunts	9				
Remboursements		(17 796)	(11 056)	(57 604)	(34 391)
Émissions		12 188	9 741	31 852	30 770
		449	458	1 136	1 016
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances		5 203	2 531	10 800	7 670
Achats		(3 878)	(3 348)	(9 991)	(8 486)
Variation des titres acquis dans le cadre de conventions de revente		(9)	102	(63)	63
Variation des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		(15)	4	255	33
		1 301	(711)	1 001	(720)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 750	(253)	2 137	296
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		1 723	1 769	1 336	1 220
Clôture de la période		3 473	1 516	3 473	1 516
Représentés par					
Trésorerie		(10)	11	(10)	11
Équivalents de trésorerie		3 483	1 505	3 483	1 505
		3 473	1 516	3 473	1 516
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		906	1 390	4 263	5 523
Intérêts payés pendant la période		795	1 367	3 738	5 077
Dividendes encaissés pendant la période		27	17	66	51
Impôt sur le résultat payé pendant la période		113	60	371	297

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

Neuf mois clos le 30 septembre 2014

I. MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités reflètent les comptes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et ceux de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité ad hoc. Dans les Comptes publics du Canada, le résultat net consolidé trimestriel non audité réduit le déficit du gouvernement pour la période considérée; les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global consolidés réduisent le déficit accumulé du gouvernement.

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada.

En vertu de la LNH, notre mandat consiste à favoriser la construction, la réparation et la modernisation de logements ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement. En ce qui concerne le financement de l'habitation, l'objet de la LNH consiste à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables, encourager l'accessibilité à des sources de financement ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine, assurer la disponibilité de fonds suffisants à faible coût et contribuer à l'essor du secteur de l'habitation en général. De plus, nous voulons atteindre les objectifs qui suivent en exerçant des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation ainsi qu'en administrant le cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes : a) favoriser le fonctionnement efficient et la compétitivité du marché du financement de l'habitation, b) favoriser et soutenir la stabilité du système financier, y compris le marché de l'habitation et c) tenir dûment compte de nos risques de pertes. Nous nous acquittons de notre mandat dans le cadre des quatre grands secteurs d'activité suivants :

- Assurance prêt hypothécaire;
- Titrisation;
- Programmes de logement;
- Octroi de prêts.

Nous consolidons les comptes de la FCH, une entité juridique distincte. La FCH a été constituée en 2001 en tant qu'entité ad hoc distincte de la SCHL. Bien que nous contrôlions les activités de la FCH, les actifs et passifs de celle-ci ne nous appartiennent pas et ne sont pas détenus ou assumés en notre faveur.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Notre Comité de vérification a approuvé les présents états financiers consolidés trimestriels non audités et autorisé leur publication le 20 novembre 2014.

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités comprennent les comptes de la SCHL et, conformément à la Norme internationale d'information financière (IFRS) 10 *États financiers consolidés*, les comptes de la FCH, une entité ad hoc dont nous exposons aux risques et dont nous retirons les avantages. Le Nordea International Equity Fund (fonds Nordea), un fonds d'actions pris en compte dans le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, était également consolidé jusqu'à ce qu'il soit vendu pendant le deuxième trimestre de 2014.

Les soldes et transactions interentités ont été éliminés de nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation de nos états financiers consolidés trimestriels non audités sont énoncées dans la note 2 de notre Rapport annuel 2013 et sont conformes aux IFRS en vigueur au 30 septembre 2014, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Impôt sur le résultat

La SCHL (entité non consolidée) est une société d'État en vertu du règlement 7100 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) et elle est assujettie à l'impôt fédéral en tant que société d'État prévue par règlement au sens du paragraphe 27(2) de cette loi, mais elle n'est pas assujettie à l'impôt provincial.

Jugement porté lors de l'application de méthodes comptables

Lors de l'application de nos méthodes comptables, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations, ce qui peut influencer considérablement sur les montants présentés dans les états financiers consolidés trimestriels non audités. Les jugements qui ont les incidences les plus importantes sur les montants inscrits dans nos états financiers consolidés trimestriels non audités sont indiqués à la note 4 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés trimestriels non audités exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés au titre de l'actif, du passif, du résultat global et des informations connexes. Les principaux éléments pour lesquels la direction a fait des estimations et formulé des hypothèses touchent la provision pour règlements, les primes non acquises, la juste valeur des instruments financiers et les avantages postérieurs à l'emploi. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures.

Caractère saisonnier

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les produits de placements en valeurs mobilières changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires consentis et des contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteignent habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR

Modifications comptables en vigueur

L'IASB a communiqué certaines prises de position dont l'adoption est obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Ces prises de position ne s'appliquent pas à nous, à l'exception de celles qui sont énoncées dans le Rapport annuel 2013.

Modifications comptables à venir

Nous surveillons de près l'ajout ou la modification de normes par l'IASB. Les informations qui suivent présentent les prises de position qui pourraient influencer sur nos états financiers consolidés.

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014

Le 21 novembre 2013, l'IASB a publié des modifications à portée limitée de l'IAS 19 *Avantages du personnel* sous le titre « Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel ». Ces modifications à portée limitée s'appliquent aux cotisations d'employés ou de tiers à des régimes à prestations déterminées. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016

Le 6 mai 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 11 *Partenariats*, lesquelles donnent des précisions supplémentaires sur la façon de comptabiliser l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. Une application anticipée est autorisée. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 16 *Immobilisations corporelles* et de l'IAS 38 *Immobilisations incorporelles*, lesquelles donnent des précisions sur les méthodes d'amortissement acceptables. Une application anticipée est autorisée. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*, qui remplacera l'IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11 *Contrats de construction* et leurs interprétations connexes. Cette norme énonce les exigences à l'égard de la comptabilisation de produits qui s'appliquent à tous les contrats avec les clients (à l'exception des contrats qui s'inscrivent dans le cadre des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Une application anticipée est autorisée. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de l'IFRS 9 *Instruments financiers*, ce qui met un terme au projet de l'IASB en trois phases portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture des instruments financiers, en vue de remplacer l'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Une application anticipée est autorisée. Nous n'avons pas encore déterminé l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés.

4. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Détermination de la juste valeur

Nous évaluons certains actifs et passifs financiers et actifs non financiers à la juste valeur à chaque date de clôture.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

L'évaluation de la juste valeur des actifs non financiers (c.-à-d. les actifs non courants détenus en vue de la vente et les immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale.

La juste valeur est estimée à l'aide des méthodes suivantes, lesquelles maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. La hiérarchie des justes valeurs reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs

Niveau 1 : les actifs et passifs cotés sur un marché actif sont évalués selon le cours d'un actif ou passif identique.

Niveau 2 : les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

Niveau 3 : les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus. Si possible, les données sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs et de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées, principalement des hypothèses sur les primes associées au risque et à la liquidité.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers, sauf lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé trimestriel non audité. La juste valeur est estimée au moyen des méthodes d'évaluation susmentionnées. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Pour les éléments qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé trimestriel non audité, le niveau selon la hiérarchie ayant servi à établir la juste valeur est indiqué ci-après.

(En millions)	Valeur comptable					Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des AERG	Total	Juste valeur	
Au 30 septembre 2014						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	346	916	2 211	3 473	3 473	-
Titres acquis dans le cadre de conventions de placements en valeurs mobilières	63	-	-	63	63	-
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	1 069	-	1 069	1 069	-
Disponibles à la vente	-	-	19 933	19 933	19 933	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	5 620	-	5 620	5 620	-
Prêts et créances ¹	213 884	-	-	213 884	219 018	5 134
Instruments dérivés	-	97	-	97	97	-
Passifs financiers						
Titres vendus dans le cadre de conventions de emprunts	346	-	-	346	346	-
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	7 631	-	7 631	7 631	-
Autres passifs financiers ²	211 597	-	-	211 597	216 907	5 310
Instruments dérivés	-	33	-	33	33	-
Au 31 décembre 2013						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91	587	658	1 336	1 336	-
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	1 012	-	1 012	1 012	-
Disponibles à la vente	-	-	19 659	19 659	19 659	-
Détenus à des fins de transaction	-	444	-	444	444	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	6 041	-	6 041	6 041	-
Prêts et créances ¹	239 531	-	-	239 531	243 404	3 873
Instruments dérivés	-	96	-	96	96	-
Passifs financiers						
Titres vendus dans le cadre de conventions de emprunts	91	-	-	91	91	-
Désignés à la juste valeur par le biais du	-	7 818	-	7 818	7 818	-
Autres passifs financiers ²	237 378	-	-	237 378	241 402	4 024
Instruments dérivés	-	44	-	44	44	-

¹ La juste valeur est fondée sur les critères de niveau 2. La juste valeur estimée des prêts et créances est établie en actualisant les flux de trésorerie des actifs. Les données entrées dans le modèle d'actualisation sont la courbe de rendement des titres du gouvernement du Canada et les écarts par rapport à des actifs dont les risques financiers sont comparables.

² La juste valeur de 207 231 millions de dollars (206 812 millions au 31 décembre 2013) est fondée sur les critères de niveau 1; la juste valeur de 9 676 millions de dollars (34 590 millions au 31 décembre 2013) est fondée sur les critères de niveau 2. La juste valeur estimée de niveau 2 est établie en actualisant les flux de trésorerie des passifs. Les données entrées dans le modèle d'actualisation sont la courbe de rendement des titres du gouvernement du Canada et les écarts par rapport à des instruments dont les risques financiers sont comparables.

Nous avons évalué que la juste valeur des intérêts courus à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement du Canada, des débiteurs, des intérêts courus à payer et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable principalement en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé trimestriel non audité selon la hiérarchie des justes valeurs. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément. La juste valeur des actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur est indiquée à la rubrique « Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur » qui précède.

(En millions)	Au 30 septembre 2014					
	Éléments comptabilisés à la juste valeur				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	(10)	-	-	(10)	-	(10)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	871	-	871	45	916
Entreprises ou autres entités	-	140	-	140	150	290
Gouvernement du Canada	1 983	-	-	1 983	-	1 983
Provinces ou municipalités	-	143	-	143	151	294
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 973	1 154	-	3 127	346	3 473
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises et autres entités	109	9	158	276	-	276
Provinces ou municipalités	662	-	-	662	-	662
Pays souverains et entités connexes	30	101	-	131	-	131
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	801	110	158	1 069	-	1 069
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	5 713	-	-	5 713	-	5 713
Gouvernement du Canada	5 439	-	-	5 439	-	5 439
Provinces ou municipalités	6 705	4	-	6 709	-	6 709
Pays souverains et entités connexes	155	-	-	155	-	155
Actions						
Canadiennes	1 898	-	19	1 917	-	1 917
Total – Disponibles à la vente	19 910	4	19	19 933	-	19 933
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 620	-	5 620	-	5 620
Instruments dérivés	-	97	-	97	-	97
Débiteurs et autres actifs						
Immeubles de placement	-	-	244	244	-	244
Autres débiteurs et autres actifs	-	-	-	-	545	545
Total des débiteurs et autres actifs	-	-	244	244	545	789
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	215 576	215 576
TOTAL DE L'ACTIF	22 684	6 985	421	30 090	216 467	246 557
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 427	6 204	-	7 631	-	7 631
Instruments dérivés	-	33	-	33	-	33
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	238 893	238 893
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	1 427	6 237	-	7 664	238 893	246 557

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

(En millions)	Au 31 décembre 2013					
	Éléments comptabilisés à la juste valeur				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	512	-	512	-	512
Entreprises ou autres entités	-	95	-	95	91	186
Gouvernement du Canada	430	-	-	430	-	430
Provinces ou municipalités	-	209	-	209	-	209
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	429	816	-	1 245	91	1 336
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	111	12	150	273	-	273
Provinces ou municipalités	639	-	-	639	-	639
Pays souverains et entités connexes	50	50	-	100	-	100
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	800	62	150	1 012	-	1 012
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	5 387	-	-	5 387	-	5 387
Gouvernement du Canada	4 757	-	-	4 757	-	4 757
Provinces ou municipalités	5 897	-	-	5 897	-	5 897
Pays souverains et entités connexes	76	-	-	76	-	76
Actions						
Canadiennes	2 197	-	17	2 214	-	2 214
Américaines	888	-	-	888	-	888
Étrangères	440	-	-	440	-	440
Total – Disponibles à la vente	19 642	-	17	19 659	-	19 659
Détenus à des fins de transaction						
Actions étrangères	444	-	-	444	-	444
Total – Disponibles à la vente	444	-	-	444	-	444
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	6 041	-	6 041	-	6 041
Instruments dérivés	-	96	-	96	-	96
Débiteurs et autres actifs						
Immeubles de placement	-	-	234	234	-	234
Autres débiteurs et autres actifs	-	-	-	-	528	528
Total des débiteurs et autres actifs	-	-	234	234	528	762
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	240 701	240 701
TOTAL DE L'ACTIF	21 315	7 015	401	28 731	241 320	270 051
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 455	6 363	-	7 818	-	7 818
Instruments dérivés	-	44	-	44	-	44
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	262 189	262 189
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	1 455	6 407	-	7 862	262 189	270 051

Il pourrait y avoir des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la suite de changements dans la disponibilité de cours de marché ou de données observables sur le marché. Pendant les trois mois clos le 30 septembre 2014, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2. Pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2014, des placements en valeurs mobilières ayant une juste valeur de 50 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 puisque des données du marché directement observables n'étaient pas disponibles.

Actifs de niveau 3

L'évaluation des actifs de niveau 3 comprend les données non observables qui peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation est fondée sur une appréciation de la conjoncture au 30 septembre 2014, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Au 30 septembre 2014, nous disposions des actifs de niveau 3 suivants.

Titres adossés à des actifs

La juste valeur des titres adossés à des actifs est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à l'aide des taux d'actualisation observables du marché et d'une prime de risque non observable, compte tenu du manque de liquidité du marché et du risque inhérent aux placements. Une hausse (baisse) importante de cette prime entraînerait une diminution (augmentation) importante de l'évaluation de la juste valeur.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement comprend des données non observables qui peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Des augmentations (diminutions) importantes de la valeur locative estimée, de la croissance des loyers et du prix estimé par pied carré entraîneraient une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Des augmentations (diminutions) importantes des taux d'occupation à long terme et des taux d'actualisation entraîneraient une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas eu d'évolution importante de la conjoncture depuis le 31 décembre 2013.

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Détenus à des fins de transaction				
Actions	(1)	27	(56)	55
Instruments dérivés	(4)	15	17	(28)
Total – Détenus à des fins de transaction	(5)	42	(39)	27
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Placements en valeurs mobilières désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	3	5	5
Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(18)	(13)	(15)	(99)
Emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	88	19	63	148
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	69	9	53	54
Gains (pertes) découlant des transactions entre parties liées	(1)	(1)	(2)	(2)
Total des gains (pertes) nets latents	63	50	12	79

Tous les éléments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, à l'exception de certains placements en valeurs mobilières compris dans les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, sont liés aux activités d'octroi de prêts. En ce qui concerne certains portefeuilles de prêts et emprunts connexes, des instruments dérivés sont utilisés dans le cadre des activités d'octroi de prêts pour gérer les risques de refinancement et de réinvestissement ainsi que le décalage des échéances entre les encaissements provenant des actifs et les décaissements affectés aux passifs. Le classement des prêts et emprunts connexes comme étant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net réduit considérablement l'incohérence qui découlerait autrement de leur évaluation au coût amorti et de l'évaluation des instruments dérivés à la juste valeur.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

Certains placements en valeurs mobilières compris dans les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation sont aussi désignés à la juste valeur puisqu'ils sont gérés et présentés à la direction selon cette méthode.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net imputable à l'évolution du risque de crédit.

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets réalisés sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Détenus à des fins de transaction	1	-	69	-
Disponibles à la vente	629	(2)	723	27
Remboursement d'emprunts	(7)	1	(25)	(3)
Total des gains (pertes) nets réalisés	623	(1)	767	24

5. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) latents sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Au					
	30 septembre 2014				31 décembre 2013	
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Juste valeur
Placements en valeurs mobilières						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	999	70	-	1 069	947	1 012
Disponibles à la vente	17 222	813	(18)	18 017	15 862	16 117
Actions						
Disponibles à la vente	1 176	740	-	1 916	2 508	3 542
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-	388	444

¹ Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

La perte latente cumulative de 18 millions de dollars (234 millions au 31 décembre 2013) sur les placements disponibles à la vente a été imputée au cumul des autres éléments du résultat global et n'a pas été comptabilisée en résultat net en tant que perte de valeur.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014, aucune perte de valeur (1 million et 76 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2013) n'a été comptabilisée en résultat net dans les gains (pertes) nets réalisés et aucune reprise n'a été constatée pendant la période à l'égard d'une dépréciation antérieure des placements en valeurs mobilières à revenu fixe.

6. PRÊTS

Les tableaux qui suivent présentent les remboursements et décaissements liés aux prêts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre			
	2014		2013	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Octroi de prêts	153	28	158	22
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	153	28	158	22
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	3 503	-	2 028	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	12 500	10 544	8 000	8 858
Octroi de prêts	142	3	99	5
Total – Prêts et créances	16 145	10 547	10 127	8 863
Total	16 298	10 575	10 285	8 885

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre			
	2014		2013	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Octroi de prêts	450	61	457	167
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	450	61	457	167
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	24 640	-	4 415	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	29 700	29 020	27 500	28 794
Octroi de prêts	357	10	315	18
Total – Prêts et créances	54 697	29 030	32 230	28 812
Total	55 147	29 091	32 687	28 979

Le tableau qui suit présente les produits d'intérêts sur les prêts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	37	43	113
Prêts et créances	1 296	1 708	4 018	5 333
Total	1 333	1 751	4 131	5 464

La SCHL est certaine de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de ses prêts (99 % au 31 décembre 2013).

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 30 septembre 2014, aucun prêt déprécié n'avait été relevé (montant nul au 31 décembre 2013) et aucune provision pour pertes sur créances n'avait été constituée (montant nul au 31 décembre 2013).

7. CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 28 millions et de 81 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 (28 millions et 85 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2013), engagées pour soutenir les programmes de logement.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	398	428	1 245	1 273
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	25	61	231	221
Soutien au logement	2	1	5	5
Information d'analyse de marché	5	6	15	16
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	5	5	16	18
Total	435	501	1 512	1 533

Le tableau qui suit présente les variations des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 septembre 2014 est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Solde au début de la période	336	301	311	309
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	435	501	1 512	1 533
Total des crédits reçus pendant la période	(515)	(545)	(1 565)	(1 585)
Remboursements pendant la période	(2)	(1)	(4)	(1)
Solde à la clôture de la période	254	256	254	256

8. TITRISATION

Cautionnements en vigueur

Le tableau qui suit présente le total des cautionnements en vigueur par programme, qui représente le risque maximal découlant des cautionnements de paiement périodique.

(En milliards)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
TH LNH ¹	198	192
OHC ²	206	206
Total	404	398

¹ Y compris 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards au 31 décembre 2013) de TH LNH détenus en tant que sûreté pour le PAPHA.

² Y compris 2,5 milliards de dollars (2,3 milliards au 31 décembre 2013) de placements qui sont éliminés dans le bilan consolidé trimestriel non audité.

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2013).

9. EMPRUNTS

Les tableaux qui suivent présentent les remboursements et émissions d'emprunts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre			
	2014		2013	
	Rembour- sements	Émissions	Rembour- sements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	-	-	-	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	1 710	1 644	892	883
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 710	1 644	892	883
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	12 500	10 544	8 000	8 858
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	3 586	-	2 164	-
Total – Autres passifs financiers	16 086	10 544	10 164	8 858
Total	17 796	12 188	11 056	9 741

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre			
	2014		2013	
	Rembour- sements	Émissions	Rembour- sements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	-	-	150	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	3 029	2 832	2 094	1 976
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 029	2 832	2 244	1 976
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	29 700	29 020	27 500	28 794
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	24 875	-	4 647	-
Total – Autres passifs financiers	54 575	29 020	32 147	28 794
Total	57 604	31 852	34 391	30 770

Le tableau qui suit présente les charges d'intérêts liées aux emprunts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	50	55	149	170
Autres passifs financiers	1 280	1 687	3 960	5 268
Total	1 330	1 742	4 109	5 438

10. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Solde au début de la période	5 724	6 147	5 947	6 394
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	400	392	986	984
Primes acquises pendant la période	(419)	(437)	(1 228)	(1 277)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	3	4	9	11
Droits de demande acquis pendant la période	(4)	(4)	(10)	(10)
Solde à la clôture de la période	5 704	6 102	5 704	6 102

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI). Les tableaux qui suivent présentent les variations de la provision pour règlements.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre					
	2014			2013		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Solde au début de la période	615	220	835	701	213	914
Règlements payés pendant la période	(121)	(1)	(122)	(89)	-	(89)
Pertes sur règlements pendant la période	76	9	85	68	2	70
Solde à la clôture de la période	570	228	798	680	215	895

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre					
	2014			2013		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Solde au début de la période	650	219	869	780	216	996
Règlements payés pendant la période	(314)	(2)	(316)	(339)	-	(339)
Pertes sur règlements pendant la période	234	11	245	239	(1)	238
Solde à la clôture de la période	570	228	798	680	215	895

Gestion du risque d'assurance prêt hypothécaire

Aux termes des contrats d'assurance prêt hypothécaire, nous couvrons le risque de perte des prêteurs à la suite des défauts de paiement des emprunteurs et nous nous exposons alors à l'incertitude liée au moment, à la fréquence et à l'importance des règlements. Nous gérons notre risque en faisant preuve de prudence dans la conception des produits, la souscription des prêts et la gestion des défauts de paiement, ainsi qu'en constituant des réserves en capital adéquates.

Une concentration du risque peut découler de la conclusion de contrats d'assurance dans une région géographique où la conjoncture économique locale s'écarte considérablement de la moyenne. L'incidence relative d'une telle concentration du risque est atténuée du fait de la répartition géographique de nos activités.

Contrats d'assurance en vigueur

Au 30 septembre 2014, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 546 milliards de dollars (557 milliards au 31 décembre 2013).

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2013).

Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

La suffisance du passif est testée chaque trimestre par la direction de même que chaque année dans le cadre de l'évaluation actuarielle. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle le défaut est survenu).

Selon le test de suffisance du passif effectué pour la Société, aucune provision pour insuffisance des primes n'est requise au 30 septembre 2014.

II. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau qui suit présente le total de l'impôt sur le résultat.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	(33)	37	176	(52)
Reclassement des pertes (gains) nettes latentes des exercices antérieurs réalisées pendant la période	(98)	(28)	(114)	(29)
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	(7)	16	(32)	61
Charge (économie) d'impôt sur les autres éléments du résultat global consolidés	(138)	25	30	(20)
Résultat net				
Impôt exigible	280	133	544	362
Impôt différé	15	15	17	46
Charge d'impôt sur le résultat net consolidé	295	148	561	408
Total	157	173	591	388

12. ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Nous avons des intérêts dans des fonds de placement constituant des entités structurées non consolidées, lesquels sont résumés dans le tableau qui suit.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Fonds de placement	-	1 328

Ces fonds de placement ont été liquidés au troisième trimestre de 2014, ce qui a entraîné la comptabilisation d'un gain de 462 millions de dollars dans les gains (pertes) nets réalisés à l'état des résultats et du résultat global consolidé trimestriel non audité. Dans le bilan consolidé trimestriel non audité, ces fonds de placement ont été comptabilisés dans les placements en valeurs mobilières – disponibles à la vente. Nous avons reçu de ces entités des distributions qui ont été comptabilisées dans l'état des résultats et du résultat global consolidé trimestriel non audité.

13. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des actions.

Valeur à risque (VAR)

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné.

La VAR totale au 30 septembre 2014 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un degré de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, est présentée dans le tableau ci-après. Les incidences de la diversification reflètent le fait que, puisque la corrélation des risques des portefeuilles individuels n'est pas parfaite, la VAR totale des portefeuilles est inférieure à la somme des VAR des portefeuilles individuels. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours, aux volatilités et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente	291	339
Détenus à des fins de transaction	-	26
Incidence de la diversification	-	(15)
VAR totale	291	350

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché lié au portefeuille de prêts, aux placements, aux emprunts et aux swaps des activités d'octroi de prêts est évalué en mesurant leur sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Le tableau qui suit présente les incidences d'une variation des taux d'intérêt sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Au			
	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
	Variation des taux d'intérêt -200 pb	+200 pb	Variation des taux d'intérêt -200 pb	+200 pb
Gains (pertes) nets latents	(5)	2	1	4

Les prêts et emprunts évalués au coût amorti sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur.

(En millions)	Au			
	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
	Variation des taux d'intérêt -200 pb	+200 pb	Variation des taux d'intérêt -200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net	(79)	69	(115)	69

Les produits d'intérêts nets des activités d'octroi de prêts sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,1 million de dollars au 30 septembre 2014 (0,1 million au 31 décembre 2013). Ce montant est calculé selon un degré de confiance de 95 % sur une période d'un an.

14. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque de perte si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Nous sommes exposés au risque de crédit de différentes façons en raison de notre assurance prêt hypothécaire (note 10), de nos cautionnements de paiement périodique (note 8), de nos activités d'octroi de prêts, de nos placements, de nos instruments dérivés, des avances que nous avons versées aux ensembles de logements sociaux en difficulté dont nous assurons les prêts hypothécaires et de nos créances hypothécaires.

Le risque de crédit lié aux cautionnements de paiement périodique est géré en faisant preuve de diligence raisonnable dans l'approbation des émetteurs de TH LNH, en surveillant constamment la qualité du crédit d'un émetteur et sa conformité aux programmes, et en exigeant que tous les prêts hypothécaires sous-jacents aux TH LNH soient assurés contre les défauts de paiement des emprunteurs. Nous atténuons davantage ce risque en nous faisant attribuer tous les droits, titres et intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents afin de toucher les paiements de capital et d'intérêts en cas de défaut d'un émetteur.

Le risque de crédit lié aux placements en titres à revenu fixe et aux instruments dérivés est géré en appliquant des lignes de conduite, qui prévoient des notes minimales pour les contreparties et des limites de diversification pour les portefeuilles de placements par émetteur, note, durée et secteur d'activité, ainsi qu'en concluant des accords juridiques appropriés. Nous obtenons des sûretés financières de la part des contreparties de swap pour atténuer le risque de crédit découlant des transactions sur instruments dérivés. En cas de défaut d'une contrepartie, nous avons le droit de liquider la sûreté financière détenue pour compenser le montant dû par la contrepartie. Dans le cas du PAPH et du Programme des OHC, nous détenons une sûreté qui constitue la seule source de remboursement du capital des prêts.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des sûretés que nous détenons.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Instruments dérivés	1	-
Prêts aux termes du PAPH ¹	3 436	28 133
Prêts aux termes du Programmes des OHC ¹	210 198	209 629
Total	213 635	237 762

¹ Les sûretés détenues dans le cadre du PAPH et du Programme des OHC incluent la juste valeur des sûretés des swaps détenues et la juste valeur des TH LNH et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes.

15. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les tableaux suivants présentent des informations sur les régimes à prestations déterminées.

Trois mois clos le 30 septembre 2014 (En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2014	
	1 ^{er} juillet 2014	Coût des services rendus au cours de la période	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					Prestations versées
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 938	6	20	26	(22)	31	4	-	1 977
Juste valeur de l'actif des régimes	1 686	-	18	18	(22)	-	4	9	1 695
Passif au titre des régimes de retraite	252	6	2	8	-	31	-	(9)	282
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	200	1	2	3	(1)	3	-	-	205
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	200	1	2	3	-	3	-	(1)	205
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	452	7	4	11	-	34	-	(10)	487

Neuf mois clos le 30 septembre 2014 (En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2014	
	1 ^{er} janvier 2014	Coût des services rendus au cours de la période	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					Prestations versées
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 719	19	61	80	(59)	225	12	-	1 977
Juste valeur de l'actif des régimes	1 544	-	54	54	(59)	76	12	68	1 695
Passif au titre des régimes de retraite	175	19	7	26	-	149	-	(68)	282
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	175	3	6	9	(5)	26	-	-	205
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(5)	-	-	5	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	175	3	6	9	-	26	-	(5)	205
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	350	22	13	35	-	175	-	(73)	487

Trois mois clos le 30 septembre 2013 (En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2013	
	1 ^{er} juillet 2013	Coût des services rendus au cours de la période	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					Prestations versées
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 646	9	17	26	(17)	(25)	3	-	1 633
Juste valeur de l'actif des régimes	1 404	-	13	13	(17)	51	3	14	1 468
Passif au titre des régimes de retraite	242	9	4	13	-	(76)	-	(14)	165
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	188	2	2	4	(1)	(4)	-	-	187
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	188	2	2	4	-	(4)	-	(1)	187
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	430	11	6	17	-	(80)	-	(15)	352

Neuf mois clos le 30 septembre 2013 (En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2013	
	1 ^{er} janvier 2013	Coût des services rendus au cours de la période	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					Prestations versées
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 806	27	52	79	(56)	(207)	11	-	1 633
Juste valeur de l'actif des régimes	1 299	-	39	39	(56)	84	11	91	1 468
Passif au titre des régimes de retraite	507	27	13	40	-	(291)	-	(91)	165
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	210	5	6	11	(5)	(29)	-	-	187
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(5)	-	-	5	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	210	5	6	11	-	(29)	-	(5)	187
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	717	32	19	51	-	(320)	-	(96)	352

16. INFORMATIONS SECTORIELLES

Tel qu'il est indiqué à la note 1, les états financiers consolidés trimestriels non audités reflètent les comptes de nos quatre grands secteurs d'activité (assurance prêt hypothécaire, titrisation, programmes de logement et octroi de prêts) qui sont tous axés sur différents programmes appuyant nos objectifs et ceux de la FCH. Les résultats de chaque grand secteur d'activité sont établis conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 de notre Rapport annuel 2013. Certains éléments de la colonne « Octroi de prêts » ne s'appliquent pas à toutes les activités. Les remboursements qui se rapportent aux activités d'octroi de prêt, tel qu'il est décrit à la note 2 de notre Rapport annuel 2013, figurent à la colonne « Programmes de logement ». Ces remboursements ne sont pas éliminés dans le tableau qui suit. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Trois mois clos le 30 septembre (En millions)	Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Programmes de logement		Octroi de prêts		Fiducie du Canada pour l'habitation		Éliminations		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
PRODUITS														
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	-	-	-	-	435	501	-	-	-	-	-	-	435	501
Primes et droits acquis	425	444	61	64	-	-	-	-	-	-	-	-	486	508
Produits d'intérêts														
Prêts	-	-	34	394	-	-	118	130	1 181	1 227	-	-	1 333	1 751
Autres	-	-	-	-	-	-	19	18	-	-	(1)	(2)	18	16
Charges d'intérêts	-	-	34	394	-	-	137	148	1 181	1 227	(1)	(2)	1 351	1 767
Produits d'intérêts nets	-	-	-	-	-	-	1	4	2	2	18	19	21	25
Produits de placements	166	144	9	8	-	-	-	-	-	-	(12)	(9)	163	143
Gains (pertes) nets réalisés	629	(2)	1	-	-	-	-	-	-	-	(7)	1	623	(1)
Gains (pertes) nets latents	(1)	28	-	-	-	-	63	21	-	-	1	1	63	50
Autres produits	-	1	-	7	-	-	3	6	43	38	(26)	(23)	20	29
TOTAL DES PRODUITS	1 219	615	71	79	435	501	67	31	45	40	(26)	(11)	1 811	1 255
CHARGES														
Programmes de logement	-	-	-	-	435	501	-	-	-	-	-	-	435	501
Règlements d'assurance	85	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	70
Charges opérationnelles	59	55	7	7	-	-	5	5	45	40	(26)	(23)	90	84
	144	125	7	7	435	501	5	5	45	40	(26)	(23)	610	655
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 075	490	64	72	-	-	62	26	-	-	-	12	1 201	600
Impôt sur le résultat	263	121	16	19	-	-	16	5	-	-	-	3	295	148
RÉSULTAT NET	812	369	48	53	-	-	46	21	-	-	-	9	906	452
Total des produits	1 219	615	71	79	435	501	67	31	45	40	(26)	(11)	1 811	1 255
Produits intersectoriels et interentités ¹	(18)	(8)	-	-	-	-	(1)	(1)	(7)	(2)	26	11	-	-
Produits externes	1 201	607	71	79	435	501	66	30	38	38	-	-	1 811	1 255

¹ Les produits intersectoriels et interentités font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada et des emprunts sur les marchés de capitaux;
- pour les activités d'octroi de prêts, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada;
- pour les activités de titrisation, des droits de cautionnement des OHC et des honoraires de services-conseils sont payés par la FCH.

Neuf mois clos le 30 septembre (En millions)	Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Programmes de logement		Octroi de prêts		Fiducie du Canada pour l'habitation		Éliminations		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
PRODUITS														
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	-	-	-	-	1 512	1 533	-	-	-	-	-	-	1 512	1 533
Primes et droits acquis	1 248	1 297	179	188	-	-	-	-	-	-	-	-	1 427	1 485
Produits d'intérêts														
Prêts	-	-	211	1 204	-	-	360	396	3 560	3 864	-	-	4 131	5 464
Autres	-	-	-	-	-	-	52	52	-	-	(5)	(7)	47	45
	-	-	211	1 204	-	-	412	448	3 560	3 864	(5)	(7)	4 178	5 509
Charges d'intérêts	-	-	211	1 204	-	-	407	438	3 553	3 857	(62)	(61)	4 109	5 438
Produits d'intérêts nets	-	-	-	-	-	-	5	10	7	7	57	54	69	71
Produits de placements	474	424	27	23	-	-	-	-	-	-	(34)	(27)	467	420
Gains (pertes) nets réalisés	793	33	1	1	-	-	-	-	-	-	(27)	(10)	767	24
Gains (pertes) nets latents	(53)	60	-	-	-	-	61	15	-	-	4	4	12	79
Autres produits	2	12	9	20	-	-	11	23	121	121	(73)	(73)	70	103
TOTAL DES PRODUITS	2 464	1 826	216	232	1 512	1 533	77	48	128	128	(73)	(52)	4 324	3 715
CHARGES														
Programmes de logement	-	-	-	-	1 512	1 533	-	-	-	-	-	-	1 512	1 533
Règlements d'assurance	245	238	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	245	238
Charges opérationnelles	166	168	24	21	-	-	14	16	128	128	(73)	(73)	259	260
	411	406	24	21	1 512	1 533	14	16	128	128	(73)	(73)	2 016	2 031
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 053	1 420	192	211	-	-	63	32	-	-	-	21	2 308	1 684
Impôt sur le résultat	500	345	48	53	-	-	13	4	-	-	-	6	561	408
RÉSULTAT NET	1 553	1 075	144	158	-	-	50	28	-	-	-	15	1 747	1 276
Total des produits	2 464	1 826	216	232	1 512	1 533	77	48	128	128	(73)	(52)	4 324	3 715
Produits intersectoriels et interentités ¹	(60)	(37)	-	-	-	-	(2)	(3)	(11)	(12)	73	52	-	-
Produits externes	2 404	1 789	216	232	1 512	1 533	75	45	117	116	-	-	4 324	3 715

¹ Les produits intersectoriels et interentités font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada et des emprunts sur les marchés de capitaux;
- pour les activités d'octroi de prêts, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada;
- pour les activités de titrisation, des droits de cautionnement des OHC et des honoraires de services-conseils sont payés par la FCH.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

Au 30 septembre 2014 et au 31 décembre 2013 (En millions)	Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Programmes de logement		Octroi de prêts		Fiducie du Canada pour l'habitation		Éliminations ¹		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
ACTIF														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 512	749	44	1	-	-	916	585	1	1	-	-	3 473	1 336
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	-	-	-	-	-	-	63	-	-	-	-	-	63	-
Placements en valeurs mobilières														
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	87	83	1	1	-	-	1 203	1 253	-	-	(222)	(325)	1 069	1 012
Disponibles à la vente	20 173	19 704	2 049	1 894	-	-	-	-	-	-	(2 289)	(1 939)	19 933	19 659
Détenus à des fins de transaction	-	444	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	444
Prêts														
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	-	-	-	5 620	6 041	-	-	-	-	5 620	6 041
Prêts et créances	-	-	3 433	28 074	-	-	4 511	4 835	205 940	206 622	-	-	213 884	239 531
Intérêts courus à recevoir	158	104	20	42	-	-	189	226	1 025	492	(17)	(5)	1 375	859
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	97	96	-	-	-	-	97	96
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-	254	311	-	-	-	-	254	311
Débiteurs et autres actifs	489	457	49	59	-	-	251	246	-	-	-	-	789	762
	23 419	21 541	5 596	30 071	-	-	13 104	13 593	206 966	207 115	(2 528)	(2 269)	246 557	270 051
PASSIF														
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	346	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	346	91
Emprunts														
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	-	-	-	7 645	7 832	-	-	(14)	(14)	7 631	7 818
Autres passifs financiers	-	-	3 433	28 074	-	-	4 609	4 841	205 940	206 622	(2 385)	(2 159)	211 597	237 378
Intérêts courus à payer	-	-	5	36	-	-	130	129	1 025	492	(17)	(5)	1 143	652
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	33	44	-	-	-	-	33	44
Créditeurs et autres passifs	549	245	11	15	-	-	490	556	1	1	-	-	1 051	817
Provision pour règlements	798	869	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	798	869
Primes et droits non acquis	5 704	5 947	568	564	-	-	-	-	-	-	-	-	6 272	6 511
Passif d'impôt différé	83	73	(1)	(14)	-	-	10	(1)	-	-	(30)	(25)	62	33
	7 480	7 225	4 016	28 675	-	-	12 917	13 401	206 966	207 115	(2 446)	(2 203)	228 933	254 213
CAPITAUX PROPRES DU CANADA	15 939	14 316	1 580	1 396	-	-	187	192	-	-	(82)	(66)	17 624	15 838
	23 419	21 541	5 596	30 071	-	-	13 104	13 593	206 966	207 115	(2 528)	(2 269)	246 557	270 051

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements interentités en Obligations hypothécaires du Canada et les emprunts sur les marchés de capitaux de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Nous versons des droits au gouvernement du Canada en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 3 millions et 10 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 (3 millions et 9 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2013) pour les activités de titrisation et 1,9 million et 3,2 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014 (montant nul pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2013) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

18. PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 septembre 2014, nous faisons l'objet de poursuites totalisant 25 millions de dollars (24 millions au 31 décembre 2013). Puisqu'il est impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642